

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ARMES DE LA CITÉ DE QUÉBEC



La devise: "Natura fortis, industria crescit" peut se traduire comme suit: "Forte naturellement, elle grandit par son industrie". Ce tableau, de 2 x 2½ pieds, a été sculpté par M. Alyre Prévost, de Québec.

(Voir l'article "LE CHAMPLAIN")

Réfrigération

Electrique



Faites un placement dans
une

GLACIÈRE

ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même
en aliments conservés
et en
commodité.

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

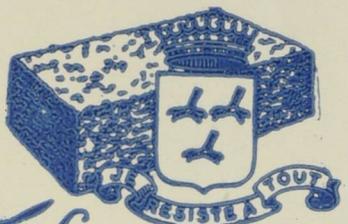
5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

Une
Brique
de Tuf.



12
Nuances
diffé-
rentes.

La Frontenac

Nos briques sont fabriquées de tuf pur contenant en même temps les éléments chimiques qui, en se décomposant par la cuisson, leur donnent ces tons riches et veloutés.

Brique Rustique — Brique Commune
Terra Cotta

Cotations et échantillons Gratis sur Demande

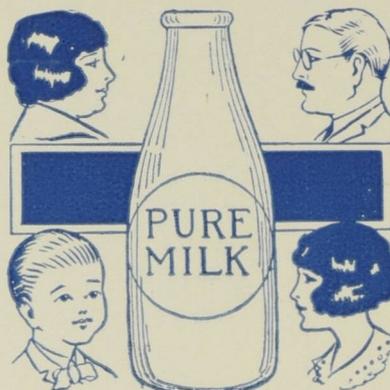
BRIQUE FRONTENAC, Limitée

140, rue St-Jean, QUEBEC

TEL.: 2-0980

P.-A. GALARNEAU, - Gérant-Général

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit
CLARIFIÉ

ET

PASTEURISÉ

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

MARQUE

FRONTENAC

LAIT, CREME,
BEURRE,

CREME GLACEE

Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

TÉL. 7175 - 7176

CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

BUREAU:

5, rue Vallière

QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS
Président.

G.-E. MARQUIS
Gérant.

Autres membres:
DAMASE POTVIN
J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
Une Oeuvre Salulaire, G.-E. Marquis	1
Le Vin, (L'Hôtellerie, juin 1932)	4
D'un mois à l'autre, Damase Potvin	5
Le Canada d'abord	7
Littérature Nationale, Charles-Arsène Henry	8
La Mère-Patrie et les Dominions, J.-Auguste Galibois	9
René Bazin, Alphonse Desilets	11
Chez nos poètes	12
La Poésie et la Musique, Alphonse Desilets	13
Eugène Hamel, Hormisdas Magnan	17
Le "Champlain", Valère Desjardin	18
A l'inauguration du "Champlain"	19
L'écriture et ses moyens de reproduction, Hector Faber	20
La Louisiane, G.-E. Marquis	23
Bibliographie Canadienne	25
Les Rues de Québec, G.-E. Marquis	26
Claude Charland dit Francoeur, Filiolus	29

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de richesse est l'économie", disait Cicéron. L'expérience de vingt siècles confirme cette vérité. Faites-en votre profit. L'épargne et le placement méthodiques vous assureront l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ouvrez un compte d'épargne à la:

**BANQUE
CANADIENNE
NATIONALE**

Actif,

\$146,000,000

13 SUCCURSALES A
QUEBEC

Notre personnel est
à vos ordres.

Province de Québec

SERVICE DES MINES



La Province produit des minerais de cuivre, de plomb, de zinc, d'or et d'argent, une grande variété de minéraux, entre autres l'amiante, la chromite, l'ilménite, la molybdénite, le feldspath, la magnésite, le mica, des ocres, du grenat, du graphite, du phosphate, des pyrites, du quartz et de la stéatite, ainsi qu'une grande variété de pierres d'ornement et de construction.

Le Rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1930, publié en quatre parties, contient les rapports suivants :

PARTIE A —

Opérations minières
et statistiques.

PARTIE B —

Région de la carte
Cadillac-Centre, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Cléricky-Joannèse, comtés d'Abitibi
et de Témiscamingue,
par L. V. Bell.

La mine d'or Vénus,
canton de Barraute, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Gaboury-Blondeau, comté de Témiscamingue,
par J. A. Retty.

Exploration géologique de la Côte Nord,
Escoumains à Forestville,
par Carl Faessler.

PARTIE C —

Gisements d'or et de cuivre des cantons
de Dubuisson et Bourlamaque,
comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

Gisements de molybdénite
du canton de LaCorne, comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

PARTIE D —

Gaz naturel dans la vallée
du Saint-Laurent, Québec,
par W. A. Parks.

Environs du lac Aylmer,
cantons de l'Est,
par F. Rê Burton.

Gisements d'amiante
dans le sud de Québec,
par Bertrand T. Denis.

Région de la carte de
Lesseps, péninsule de Gaspé,
par I. W. Jones.

Copie de la Loi des Mines et renseignements techniques concernant les mines et les ressources minérales de la Province peuvent être obtenus sur demande adressée au directeur du Service des Mines, Québec.

HONORABLE J.-E. PERRAULT,

Ministre des Mines

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIV Nos 2-3

— BUREAU, 5, Rue Vallière, QUÉBEC —

JUILLET-AOÛT 1932

Une Oeuvre Salutaire

“ POUR FORTIFIER LES REMPARTS DE LA RACE ”

Québec n'est pas ce que l'on peut appeler une grande ville, puisqu'elle renferme à peine 140,000 âmes. Toutefois, sa population est assez dense pour créer des problèmes difficiles à résoudre, étant donné sa topographie accidentée et le fait que ses rues et ses artères ont été tracées au hasard. Le rocher de Québec s'allonge en promontoire habité à son sommet, sur la pointe de l'est, et au pied de la falaise, puisque, sur 25 paroisses que l'on compte dans la capitale, il y en a près de la moitié, en bas du cap, sur la rive gauche du St-Laurent, à l'embouchure et dans la vallée de la rivière St-Charles.

L'on n'avait pas songé tout d'abord à ménager des espaces pour des parcs ou de grandes artères. Ce n'est que plus tard que furent organisés le Parc Victoria, il y a quelque 35 ans, et celui des Champs de Bataille Nationaux, lors de la célébration du troisième centenaire de la fondation de la cité de Québec. (1908)

Et depuis un temps immémorial à bien dire, à l'exception de la Terrasse, dont l'inauguration de la première partie remonte à 1838, notre population n'avait guère d'endroit pour aller se reposer en plein air et les enfants en étaient réduits à prendre leurs ébats dans les rues.

Mais, depuis quatre ou cinq ans, il y a quelque chose de changé à ce point de vue, dans la cité de Champlain, puisque, maintenant, elle possède plusieurs terrains de jeux où, pendant les vacances scolaires, garçonnets et fillettes, sous une étroite surveillance, peuvent aller jouer tout à leur aise et en toute sécurité.

L'on trouve de ces terrains de jeux au Parc Victoria, sur les Plaines d'Abraham, sur l'Esplanade, à Notre-Dame-du-Chemin, sur un vaste terrain appartenant aux RR. Pères Jésuite, et un autre au Cap-Blanc. La création de ces terrains de jeux est due à l'initiative privée, bien que la ville de Québec ait dépensé quelque \$50,000 pour aider à leur organisation. Ajoutons que le public s'intéresse aussi grandement à ces parcs de récréation et qu'il a déjà souscrit des sommes d'argent assez considérables pour contribuer à leur embellissement et aménagement. L'aménagement consiste en jeux mécaniques de tout genre, en baignoires, piscines où, par milliers, chaque jour, les enfants vont se rafraîchir et s'offrir d'hygiéniques ablutions. Tous ces terrains sont sous la surveillance de personnes compétentes et dévouées; quelques-uns ont même retenu les services de professeurs de natation. Au parc Victoria, il y a même un poste de la Croix-Rouge avec garde-malades.

Il serait trop long de faire l'énumération de toute les ramifications. D'ailleurs nous n'avons pas encore les renseignements voulus pour couvrir le terrain en entier. Qu'il nous suffise, pour l'instant, de rappeler que l'arène — si l'on peut dire — la plus considérable celle du Parc Victoria, a eu pour principaux organisateurs Mgr Robert Lagueux, l'ex-maire Oscar Auger et M. A.-C. Picard. C'est ce dernier qui a pris l'initiative d'organiser celui des Plaines ou du Parc des Champs de Bataille. Aujourd'hui, M. l'abbé Arthur Ferland est le directeur de ces deux derniers terrains, tandis que M. J. B. D'Regan, le secrétaire du Québec Play Ground Association, s'occupe tout particulièrement de celui de l'Esplanade.

L'on aura une idée de la popularité de ces parcs par le nombre d'enfants qui les fréquentent pendant les mois d'été au Parc Victoria: 3,275 garçons et 3,540 filles; au Parc des Champs de Bataille, 950 garçons et 1,100 filles; à Notre-Dame-du-Chemin, l'on y voit aussi plusieurs centaines de garçons et de fillettes, sous la surveillance de l'abbé A. Levesque et de quelques aides.

Il faut les voir, ces terrains de jeux, pour constater l'activité qui y règne et la provision de santé que les nombreux enfants y font pendant les mois d'été. Les mères laissent aller leurs gosses et fillettes sur ces terrains en toute sécurité, car elles savent qu'ils sont bien protégés, grâce à un personnel nombreux et dévoué qui a l'oeil sur tous les groupes et tous les jeux auxquels on s'adonne.

Il faudrait écrire tout un livre, en consacrant un chapitre pour chaque organisation en particulier, afin de se rendre compte du bien qui s'accomplit dans ces petits jardins d'Eden. Qu'il nous suffise de dire ici notre haute appréciation de cette oeuvre éminemment patriotique et humanitaire où l'on sait mêler l'utile à l'agréable, puisqu'il y a des moments où l'on donne des cours de natation, de sauvetage, d'hygiène, de travaux domestiques, de leçon de choses variées, de chant et de prière.

Ainsi donc, le capital humain le plus précieux, la jeunesse d'aujourd'hui qui, demain, formera la population adulte, est en sûreté et protégée non seulement contre les dangers de la rue et autres, lorsque les enfants sont laissés sans surveillance, mais à l'abri de mille et un contacts où leur innocence pourrait sombrer et des habitudes pernicieuses se prendre.

La Société des Arts, Sciences et Lettres, qui s'intéresse à toutes les oeuvres du domaine intellectuel et moral, est heureuse de signaler à l'attention de ses nombreux lecteurs cette initiative remarquable et d'offrir à ceux qui en sont les promoteurs, les artisans, les bienfaiteurs et les directeurs, ses félicitations les plus sincères, en même temps que ses meilleurs voeux de succès futurs et toujours grandissants.

G.-E. MARQUIS.

N. B. Nous espérons être bientôt en mesure de fournir des détails plus précis sur chacun des terrains de jeux de Québec, mais au moment de remettre cet article à l'imprimeur, nous n'avons pas encore réussi à recueillir tous les renseignements nécessaires à cette fin.

LE VIN

"In vino veritas".

QUEL VIN CHOISIR ?

En principe tous les vins que vous offrez sont bons, mais faut-il que le client puisse aisément reconnaître lequel de ces vins est mieux approprié à un plat de poisson, un rôti de boeuf, un cuissot de chevreuil, etc.

On peut diviser les vins en catégories, bien que la couleur diffère à l'infini, il y a des vins blancs, des rosés, des rouges, etc., disons pour simplifier les choses, qu'il y a deux sortes de vins : les rouges et les blancs.

Dans les blancs, il y a des vins secs, des vins moelleux, d'autres liquoreux.

Dans les rouges, il y a des vins légers, et les vins corsés, c'est-à-dire copieux, qui ont de la consistance.

Voici donc ce que nous vous recommandons d'imprimer sur une page de votre liste de vins, afin d'attirer l'attention de vos clients :

Un vin blanc sec : (Alsace, Rhin, etc.), ou demi-sec (Graves, Grande-Côte, Bourgogne), doivent être servis avec une mayonnaise, les oeufs, les coquillages, huîtres, etc.

Un vin blanc moelleux ou liquoreux : (Barsac, Sau-

ternes, certains Bourgognes) avec du hmoard à l'américaine, des entrées diverses, charcuteries, etc.

Un vin rouge léger : (Médoc, Graves rouges) avec de l'agneau, des viandes blanches, poulets, gibier de plume, etc.

Un vin rouge corsé : (Saint-Emilion, Pomerol, les crus de Bourgogne, etc.), avec des viandes rouges, boeuf, canard aux navets, canard rôti, gibier de poils, etc.

On sert au moment des entremets ou du dessert des vins blancs très liquoreux ou du champagne, des vins mousseux, etc.

Rappelons que l'on peut faire tout un repas avec du champagne ou du mousseux.

COMMENT SERVIR LES VINS

Tout ce qui est mousseux se sert frappé, c'est-à-dire froid comme sur la glace.

Tout ce qui est blanc non mousseux se sert très froid, surtout les vins blancs secs.

Tout ce qui est rouge se sert à la température de la pièce; c'est donc une erreur de glacer des vins rouges avant de les servir.

(L'Hôtellerie, juin 1932.)

D'UN MOIS A L'AUTRE

Pas de crise dans notre littérature mais pas de marché non plus. — Au hasard d'une pile de livres. — Le Dr Robert Giffard. — Les Trois-Rivières. — Pour notre bonne hotellerie.

Par DAMASE POTVIN

Paul Bourget a exprimé, un jour, que, dans cinquante ans, on ne compterait pas un seul Français qui n'aura pas publié au moins un volume. Et le fait est que, du train dont vont les choses, Paul Bourget aura raison. Peut-être pourrions-nous nous montrer aussi bon prophète que l'auteur du "Démon du Midi" en disant que, grâce aux premiers stimulants qu'on a servis en ces dernières années à ceux de notre pays qui se sentent le goût d'écrire, que dans, disons, soixante-quinze ans — pour ne pas trop copier Paul Bourget, — tous ceux qui, au Canada-français, ont appris à lire et à écrire, — écrire dans le sens élémentaire du mot — auront écrit, au moins, un article de revue. Nous sommes des écrivains-nés. Il n'y a pas à discuter là-dessus, comme, d'ailleurs, nous sommes tout naturellement des discoureurs. Un de nos humoristes a dit que là où il y a trois Canadiens-français réunis, par exemple, autour d'une table, l'on peut enregistrer au moins quatre discours. Et les journalistes sont tous les jours en mesure de constater la vérité de cet adage improvisé. Nous avons la "speechomanie" et nous aurions aussi la "scriptomanie". Quel dicton pourrions-nous inventer sur nos écrivains? Qu'aurions-nous à prédire?

Que si les perspectives de la récompense matérielle du prix s'accusait davantage, il y aurait, dans vingt-cinq ans, plus d'auteurs que de lecteurs et, alors, vraiment, il faudrait plaindre les auteurs qui n'auraient plus qu'à se préparer, — s'ils n'ont pas les moyens d'écrire pour vivre — à mourir sur la paille humide des cachots en pressant, comme dirait Louis Veillot, "tendrement un navet sur son coeur".

Aussi, faut-il absolument compter sur une augmentation beaucoup plus considérable du nombre des lecteurs que sur la multiplication des auteurs.

On a créé un marché pour notre fromage, pour nos fraises de l'Île d'Orléans, pour le sucre et le sirop d'érable de la Beauce, pour les bleuets du Lac Saint-Jean, pour la volaille de Charlevoix et pour le saumon de Gaspé et du Saguenay; pourquoi ne pas chercher à en créer un pour les ouvrages des auteurs du Canada-français? C'est bien le moins que nous puissions espérer, nous qui aimons à nous proclamer les premiers en tout et partout, que ce soit dans la production des graines de semence comme dans les plus abstraites manifestations de la trans-métaphysique.

Aussi bien ne cesserons-nous jamais de proclamer que nos classes, à partir du dernier colon ou du plus humble de nos ouvriers, jusqu'au plus lettré de nos professionnels et au plus désintéressé de nos libraires, doivent encourager nos auteurs en achetant leurs ouvrages de préférence à tout autre en les lisant et en les vendant aux meilleures conditions possibles. Sans cela, serions-nous les

premiers dans le "base-ball" et le "hockey", voire même insurpassables dans les "mots croisés", nous ne serons toujours qu'un décalque de la plus basse des classes du peuple voisin, le peuple à tout faire et à rester toujours "peuple".

Quoi qu'il en soit, toute l'année maintenant, ceux qui aiment à suivre notre mouvement littéraire peuvent voir s'accumuler sur leur pupitre une pile de livres qui devient parfois assez inquiétante. Pour notre part, nous en voyons une qui menace de s'écrouler. À côté, nous apercevons, dans un espace libre, là-bas, de la fenêtre, le soleil se disputer avec la pluie au dessus du large horizon de la vallée de la rivière Saint-Charles. Le temps, la nature et le ciel écrivent aussi leurs livres aux péripéties innombrables. Là, tout est roman, semble-t-il, et l'imagination appartient aux choses alors que, quelquefois, hélas! elle est bien pauvre chez les humains.

En voici quelques-uns que nous tirons au hasard de la pile.

* * *

Notre littérature historique vient de s'enrichir d'un nouveau volume et, cette fois, à la gloire d'un homme pour lequel la postérité ne s'est pas montrée très généreuse car sa vie est généralement ignorée. Et pourtant, le Dr Robert Giffard a joué un rôle important aux origines de la Nouvelle-France. Quelques-uns de ses trop rares admirateurs prétendent même que Robert Giffard peut être considéré à l'égal sinon plus que Champlain lui-même fondateur de la Nouvelle-France. En effet, un moment, la petite colonie amenée par Samuel de Champlain, stagnait, pour ainsi dire aux pieds du promontoire de Kébec et c'est grâce à l'active campagne de propagande entreprise par le Dr Giffard, que la vie s'agita définitivement dans le berceau du nouveau pays. À cette époque, vers 1634, en France, le souvenir de la Nouvelle-France obsédait Robert Giffard qui, jeune homme, exerçant sa profession de chirurgien à bord des vaisseaux des compagnies, avait eu l'occasion de faire plusieurs fois le voyage du Canada dont une dernière fois en 1637. Poussé par l'esprit d'apostolat qui l'animait, il entreprit une campagne de propagande en faveur de la colonisation de la Nouvelle-France et cette campagne aboutit à une nombreuse immigration des paysans des provinces de France et, en particuliers, du Perche. À cette fin, il obtint de la Compagnie des Cent-Associés une importante concession dans la banlieue de Québec, "une lieue de terre à prendre le long de la côte du Saint-Laurent sur une lieue et demie de profondeur à l'endroit où la rivière appelée Notre-Dame de Beauport, entre ledit fleuve icelle rivière comprise". Robert Giffard morcella cette conces-

sion et d'autres qu'il obtint plus tard en faveur des colons qu'il faisait venir de France et ainsi se fondèrent les premières campagnes québécoises.

Dans la colonie et surtout parmi ses censitaires, l'activité de Robert Giffard, durant de nombreuses années, créait la vie partout. Il soignait les colons et les sauvages, pratiquait l'agriculture sur ses terres et dirigeait les assemblées des premiers colons du pays. Il devint marguillier de Notre-Dame de Québec, première paroisse canadienne et il mourut "fort chestiennement", après une vie pleine de labeurs et d'oeuvres, le 14 avril 1668, assisté du Père Cerheil, s.j. Lors des fêtes du Tricentenaire de Québec en 1908 plusieurs de ses descendants en ligne directe furent inscrits au tableau d'honneur de la noblesse canadienne.

C'est cette belle figure historique que M. Alfred Cambray, avocat et journaliste de Trois-Rivières, enfant de Beauport où il est né et fut élevé, vient de tirer du trop profond oubli où elle était plongée. C'est donc une belle oeuvre, très patriotique, que M. Cambray a accomplie et nul mieux que lui, d'ailleurs, qui a passé une partie de sa vie sur les lieux même où vécut Robert Giffard, ne pouvait entreprendre de reconstituer cette intéressante carrière. Son livre est complet et à le lire l'on présume qu'il a dû se livrer à de longues recherches. Il a, en effet, mis au jour de nombreux et rares documents. Son ouvrage figurera avec honneur dans les rayons de notre bibliothèque historique.

Nous nous permettons même de souhaiter que bientôt, à côté de "Robert Giffard" vienne se placer la vie du grand héros Michel de Salaberry à laquelle, nous croyons savoir, travaille depuis plusieurs années M. Alfred Cambray qui a passé son enfance et son adolescence dans le manoir même du héros de Châteauguay, à Beauport.

* * *

Les Trois-Rivières sont tellement mêlées à l'histoire de Québec que tout ce qui touche à la cité de Laviolette nous est comme propre et nous fait plaisir. Aussi, avons-nous lu avec un profond intérêt, ces jours derniers, le recueil d'études trifluviennes que vient de faire paraître l'actif et intelligent compilateur des oeuvres multiples du grand historien et antiquaire que fut Benjamin Sulte, M. Gérard Malchelosse, de Montréal.

Benjamin Sulte, dans ses soixante-cinq ans de vie littéraire, a touché à tout ce qui se rapporte à notre histoire nationale; il a fouillé dans tous les coins et les recoins de nos poussiéreuses archives; il a traité tous les sujets. Il a foulé tous les champs, exploité toutes les mines, mais nous croyons que dans toutes les études historiques qu'il a publiées, le sujet que Sulte a abordé avec le plus de plaisir et qui est revenu le plus souvent sous sa plume, est Trois-Rivières. On le comprend; c'était sa ville natale, celle où il a passé son enfance et son adolescence. Aussi, toute sa vie, en a-t-il fouillé le passé. Il en fut le propagandiste passionné; il voyait les Trois-Rivières partout. Et c'est avec raison que feu L. O. David disait de lui: "On pourrait vraiment et justement le classer parmi les découvreurs des Trois-Rivières car, sans lui, cette archaïque petite ville serait à peine connue. Il en a été le chantre, l'historien, même le peintre; il en a remué toutes les pierres, en a analysé toutes les poussières et déchiffré tous les vieux papiers et grimoires afin de connaître son origine et son passé".

Malgré cependant sa longue carrière littéraire, il n'eut

pas le temps de réaliser le rêve qu'il avait fait de publier une vaste histoire de sa chère ville natale. Les chapitres qu'il en avait écrits sont restés, avec d'autres études sur le même sujet, dans ses nombreux papiers épars ici et là et qu'amoureusement et pieusement recueilli et publié, depuis au delà de dix ans, son héritier littéraire M. Malchelosse qui, venons-nous de dire, vient de faire paraître "Trois-Rivières d'Autrefois", études éparses et inédites de Benjamin Sulte sur sa ville natale et qui forment le dix-neuvième volume des "Mélanges Historiques", de l'auteur des "Canadiens Français", compilés, annotés et publiés par M. Malchelosse. Ce dernier volume est précédé d'une préface de M. l'abbé Albert Tessier, de la Société d'Histoire Régionale des Trois-Rivières, un autre passionné de la petite histoire de sa ville.

Le nouveau volume n'est naturellement pas une histoire complète des Trois-Rivières. Ce sont une douzaine de bonnes études touchant de près aux Trois-Rivières d'autrefois: les premières écoles, la première église paroissiale dont Sulte fait une description des plus savamment détaillée, l'Avenue Laviolette, le Platon, la famille Hart dont l'un des membres fut le premier député juif au Canada et autres études toutes aussi intéressantes sur ce vieux coin de l'ancienne Nouvelle-France. Et il ne faut pas oublier de lire à la fin de ce recueil les notes ajoutées en appendice par le compilateur lui-même et qui ne sont pas moins intéressantes que celles même de M. Sulte pour les amateurs de la petite histoire. Mais M. Malchelosse nous a déjà donné un premier régal sur Trois-Rivières puisque le volume que nous avons devant nous est le deuxième de la série des Mélanges consacrée à la cité trifluviennne. Espérons qu'il y en aura d'autres qui suivront, surtout aux approches du troisième centenaire que l'on célébrera bientôt, avec éclat, nous l'espérons, de cette intéressante ville historique.

* * *

Voici déjà longtemps que l'on prône la bonne cuisine canadienne dans nos hôtels, surtout dans les hôtels de nos campagnes à l'usage des touristes. On l'a dit et répété dans toutes les circonstances qui se sont présentées à cette fin, notre cuisiné ne vaudra quelque chose auprès de ceux qui nous visitent qu'en autant qu'elle aura quelque chose de caractéristique, qu'en autant qu'elle ne sera plus, comme elle l'a toujours été, une cuisine batarde, tenant de toutes les cuisines du monde, fade et sans rien de particulier qui l'ait encore fait remarquer. Les plats que nous servons dans nos hôtels, depuis à peu près toujours, sont en somme, des plats presque exclusivement américains. Or, ce sont précisément ceux-là que ne veulent pas les touristes américains quand ils voyagent dans des pays étrangers. On croira naïvement faire plaisir à nos visiteurs en leur servant des mets qu'ils connaissent par coeur, pour ainsi dire, et qui sont souvent leurs plats nationaux. Ils les aiment peut-être, mais chez eux. Ailleurs, c'est du nouveau qu'ils demandent.

Pourquoi donc aurait-on tant de misère à comprendre que l'on attirera le touriste américain chez nous en cherchant à développer tout ce qui aurait une note particulière à notre race et à notre ethnique. En somme, nos hôtels ne leur plairont que s'ils voient à leur façade un beau nom français, ce qui est pour eux de l'exotisme, que si, à l'intérieur, ils les voient meublés autrement que les leurs, que si le menu, à table, ne comporte que d'autres mets que ceux qu'ils sont appelés à goûter tous les jours dans leurs hôtels et leurs restaurants.

On l'a compris déjà depuis assez longtemps au Service Hôtelleries du Bureau du Revenu de la province comme au Département de la Voirie de même qu'à l'Association des Hôtelières de campagne de la province où Ton mène de front une magnifique campagne dans le but de "canadianiser" nos hôtels. Grâce à cette campagne, des progrès remarquables ont été réalisés, mais cela n'est pas suffisant. L'amélioration constatée dans ce sens est loin d'être générale et trop d'hôtelières, même dans nos campagnes les plus reculées, cherchent encore et avec un succès bien piètre à singer en tout les hôtels américains faisant ainsi de leur établissement des hôtels de second ordre que ne remarqueront jamais les touristes, qu'ils éloignent à tout jamais quand il est dans leurs plus grands intérêts de les attirer de toutes les façons possibles.

C'est encore en vue de développer l'objet de cette campagne que le Service Hôtelleries du Bureau du Revenu de la province vient de publier un nouveau recueil de recettes de cuisine canadienne, "La Cuisine dans nos Hôtels" et dont M. J. Loic Trudel, directeur de ce Service provincial, dit: "Cette publication a pour but d'aider à la bonne tenue des cuisines dans nos hôtels; elle ne

sera utile qu'en autant que les proportions indiquées pour chaque recette serait observée et que les diverses opérations du procédé seront faites dans l'ordre donné."

C'est-à-dire que l'on a voulu donner à chaque plat une saveur particulière de façon à le distinguer des autres composés des mêmes éléments et des mêmes ingrédients. On veut une cuisine spéciale.

Toutes ces recettes que nous donne aujourd'hui le Service Hôtelleries ont été expérimentées et en les pratiquant, les chefs et les cuisinières économiseront dans la préparation des mets tout en conservant à ces derniers la saveur spéciale qu'on désire leur donner pour les rendre quelque peu différents des autres plats de même nature

Encore une fois, appliquons-nous donc à rendre nos hôtels attirants; qu'ils soient des hôtels de chez nous! A bas les noms baroques ou quelconques, sans rien de caractéristique! A bas la cuisine banale et fade, mal imitée de toutes les cuisines du monde! Bannissons les ameublements sans genre, sans goût, fade comme la cuisine que l'on veut absolument servir, et comme le nom, souvent, qui étale au dessus de la porte d'entrée sa désespérante insignifiance.

Le Canada d'abord

"On est Canadien ou on ne l'est pas."

Rangaine populaire.

Quand ce présent numéro paraîtra, il est tout probable, que l'Ordre des "Canadiens d'Origine" aura eu son grand congrès à Québec, sous la présidence de M^{re} Oscar Boulanger, député de Bellechasse aux Communes.

Il est bon toutefois de conserver le texte des réclamations de cet Ordre, non pas que nous les approuvions toutes, mais il y en a d'excellentes, entre autres les nos 7, 9, 11, 12, 13.

M. Boulanger, l'un des champions de la défense de nos droits, à Ottawa, saura encore nous faire honneur à la "Convention de l'Ordre des Canadiens d'Origine", à Québec, et il aura pour l'aider, ses amis et camarades de l'Ordre. De toutes les façons il faut, aux yeux des Canadiens de tout poil, mettre Québec en vedette.

L'Ordre des "Canadiens d'Origine" (*Native Sons of Canada*) réclame :

1. La nomination d'un Canadien comme gouverneur général;

2. L'obligation pour les cinémas de faire une place aux films canadiens dans leurs programmes;

3. L'institution du 11 décembre comme fête légale en l'honneur du Statut de Westminster;

4. L'immunité des traitements et appointements des fonctionnaires et employés fédéraux contre la réduction statutaire de 10 pour 100, au-dessous de \$1,500;

5. La répression rigoureuse des fraudes financières;

6. Maintien de l'embargo sur les décorations britanniques;

7. Adoption d'un drapeau national;

8. Abaissement du loyer de l'argent par la création d'une banque fédérale ou toute autre modification du régime bancaire;

9. Célébration aussi solennelle que possible du 1er juillet, avec le concours des pouvoirs publics;

10. Concession d'un traitement de faveur à la librairie et aux publications canadiennes sur les chemins de fer;

11. Abolition du droit d'appel au Conseil privé d'Angleterre;

12. Déportation des Américains qui prennent la place d'ouvriers ou d'employés canadiens;

13. Recrutement des fonctionnaires parmi les vétérans de la guerre et les Canadiens de naissance d'abord;

14. Prohibition de l'importation de jeunes ouvriers;

15. Application aux autres pays, en matière de passeports, du traitement qu'ils appliquent eux-mêmes aux sujets canadiens;

16. Modification à la constitution canadienne par voie de conférences entre le pouvoir fédéral et les provinces.

Littérature Nationale

Ce qu'en pense le Ministre de France au Canada, M. Charles-Arsène Henry.

A la fin du mois de juin dernier, a été tenu, à Ottawa, un congrès de l'Association des Auteurs Canadiens. Il y avait là des représentants des sections française et anglaise de l'Association. C'est M. Jean Bruchési qui présida les séances de la section française. Le Ministre de France au Canada, M. Charles-Arsène Henry, fut invité à exprimer sa pensée au sujet de la littérature. Nous reproduisons, ci-après, une partie de son discours. L'on constatera que cet éminent personnage, qui fait autorité, est absolument de l'avis que nous préconisons depuis la fondation de la Société des Arts, Sciences et Lettres et de la publication de sa revue mensuelle. L'on remarquera, entre autres paroles, celles que nous avons détachées et inscrites au frontispice de notre revue, en épigraphe : "C'est par son caractère national et son goût du terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays."

A remarquer encore cette forte pensée exprimée par M. Henry et qui justifie bien l'attitude que nous avons prise depuis quelques années : "Je crois qu'une école littéraire ne peut avoir d'originalité de bon aloi que lorsqu'elle en trouve les éléments dans une originalité de pensées et de sentiments du peuple dont elle est le porte-parole". Tout en étant fortement attachés au nationalisme littéraire, nous n'avons jamais fait fi des autres genres, car nous savons bien que nous trouverons toujours nos maîtres chez les littérateurs de la vieille France, mais de là à dédaigner le Canada et, en particulier, la province de Québec, et se croire grand maître parce que l'on cultive le genre exotique, il y a là une marge considérable et un manque de sens patriotique que nous avons toujours déploré chez quelques-uns de nos écrivains. Mais il est encore plus intéressant de lire le discours du Ministre de France au Canada, et c'est pourquoi nous lui cédon la parole :

G.-E. M.

"Je ne ferai sans doute pas une remarque bien neuve, dit-il, en affirmant que la littérature d'un pays est l'expression de sa personnalité. C'est pourtant là une idée qui me frappe, lorsque je considère la naissance et le développement des lettres, dans ce cher et beau Canada que je connais maintenant depuis assez longtemps, pour savoir pourquoi je l'aime.

"Tout à fait au début, le Canada est peuplé de Français. Quelques-uns ont écrit. Leurs ouvrages, et il ne pouvait en être autrement, trouvent leur inspiration et leur forme dans les habitudes de pensée et d'expression en usage dans la mère-patrie. Les récits de Champlain sont très analogues à ceux de Tavernier, les "musées de la Nouvelle-France", de Lescarbot, ne détonneraient en rien dans le "chansonnier français" de Clerambaut-Maurepas.

APRES LA CESSION.

"Plus tard, les Canadiens, séparés de la France, con-

voient une individualité plus personnelle, mais des difficultés de toute sorte ne leur permettent pas de constituer tout de suite un centre de culture absolument autonome. En outre, le respect et le goût d'une grande et belle tradition littéraire les porte tout naturellement à chercher de l'autre côté de l'océan des modèles dont leur éducation et leur origine les mettent à même d'apprécier toute la beauté et toute la force. Quoi de plus juste et de plus heureux que de voir les maîtres de la grande école romantique française, les Chateaubriand, les Balzac, les Hugo, les Lamartine, les Musset, les Montalembert trouver, dans ce pays-ci, des disciples qui s'appellent Fréchette, Crémazie, Lemay, Aubert de Gaspé, Pierre Chauveau, Garneau, Ferland et Sulte.

"Quelques décades encore s'écoulaient et nous jouissons de la belle floraison littéraire que nous offre, aujourd'hui, le Canada. Ici, je ne citerai plus de noms d'auteurs et d'oeuvres, la liste en serait bien longue, et vous les connaissez mieux que moi. Mais, permettez que je vous dise qu'une des choses qui me frappent le plus, dans les oeuvres qu'il m'a été donné de lire est leur caractère profondément, passionnément canadien.

"C'est par son caractère national et son goût de terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays. Nous avons tous fait des discours et des vers latins, et je ne veux pas médire de cet exercice nécessaire, qui enseigne à concentrer une pensée d'abord flottante et à lui chercher une expression forte et précise. Tout de même, c'est lorsqu'on ne fait plus de vers latins que l'on mérite d'être lu. Et bien, les auteurs canadiens ne font plus de vers latins, ils ont fini leurs classes, et de nos jours, se sont jetés dans la vraie vie.

"Je crois qu'une école littéraire ne peut avoir d'originalité de bon aloi que lorsqu'elle en trouve les éléments dans une originalité de pensée et de sentiments du peuple dont elle est le porte-parole. Il ne faut pas croire à l'éclair du génie se détachant sur un ciel chargé de nuages atones. L'éclair ne se produit que lorsque ces nuages, qui nous paraissent obscurs, ont accumulé assez d'électricité pour que son zig-zag éclate. De même, l'écrivain ne sera très excellent que lorsqu'il donnera une forme brillante à la pensée diffusée autour de lui.

"Et n'avons-nous pas le droit d'affirmer que c'est la constitution définitive de la conscience nationale canadienne qui se fait jour, dans la tendance précieuse de vos auteurs modernes à employer leurs dons personnels à exprimer les amours, les sentiments, les aspirations de leur peuple ?

"Cette qualité primordiale d'être des Canadiens ne leur fait pas oublier qu'ils sont aussi des Canadiens-français, et que c'est de la langue française qu'ils usent. Le métal qu'ils travaillent est bien le leur, mais le moule dans lequel ils le jettent est rigide. Ils le savent et sont heureux de se plier aux exigences de ce doux et beau parler."

La Mère-Patrie et les Dominions

EST-CE BIEN POUR NOUS QU'ON S'AGITE ?

“Ne vous inquiétez pas des destinées de l'Empire Britannique. Attendez le résultat de l'événement d'Ottawa”. Voilà ce que les banquiers et les hommes d'affaires de l'Angleterre disaient récemment, en référant à la Conférence Impériale dont les assises venaient d'être ouvertes dans la capitale canadienne, conférence où la Grande-Bretagne doit affirmer son désir de rendre l'Empire plus grand que jamais, non pas uni seulement par les liens du sentiment et de la politique, mais par les liens plus durables du commerce mutuel et des profits.

Un nouvel Empire économique colossal, comprenant le quart de la population de l'univers et produisant tout ce qu'il lui faut pour se suffire, théoriquement devrait être fondé par cette Conférence Impériale et fermé au commerce extérieur par des murs tarifaires. C'est là du moins la conception de la plupart des hommes d'Etat anglais, en ce qui concerne le résultat de nos assises actuelles.

A la vérité, cette idée n'est pas nouvelle, et les espoirs de la voir se réaliser ont déjà été très souvent déçus. Lors de la dernière Conférence Impériale de Londres, en 1930, tous les efforts faits par les politiciens anglais, efforts qui ressemblent à ceux d'aujourd'hui, se terminèrent en queue de poisson et tous les Dominions, ou presque tous, recueillirent depuis des victoires politiques qui les rendirent économiquement plus indépendants que jamais de la Mère-Patrie, ne lui ayant accordé rien de la nature d'une préférence quelconque. Les murs tarifaires des Dominions maintiennent le handicap existant sur le commerce britannique.

* * *

Mais cette fois-ci, les chefs politiques anglais sont décidés à obtenir un résultat, coûte que coûte. Ils tiennent ou croient tenir la carte d'atout dans leur main. Cette carte d'atout est le nouveau tarif anglais, la nouvelle politique douanière britannique. Aux précédentes Conférences Impériales, pendant que la Grande-Bretagne était encore libre-échangiste, elle avait peu de choses à offrir à ses Dominions, ses marchés leur restant ouverts de toutes façons, — quoi qu'il advint. Depuis lors, cependant, la Grande-Bretagne a exécuté sa mémorable volte-face et a fermé ses marchés par son tarif douanier. Elle les tient encore librement ouverts pour ses Dominions jusqu'au quinze novembre, c'est-à-dire jusqu'à ce que ceux-ci aient le temps de se rendre à l'évidence et à se ranger sous l'étendard économique de la “Plus Grande-Bretagne.” Si les Dominions refusent de suivre la Mère-Patrie, alors le tarif anglais s'appliquera également à eux. Ceci est la menace, le “big stick” que la Grande-Bretagne brandira à Ottawa, avant la fin des palabres, même sur un ton et avec une attitude de défensive polie.

Le nouveau tarif britannique est une entreprise à trois échelons. Le premier échelon impose un dix pour cent “flat” sur toutes les importations excepté le blé, la

viande, la laine, le coton et quelques autres produits essentiels d'alimentation et de matière première. Le deuxième échelon a créé une commission tarifaire pour établir des droits plus élevés sur des articles devant être étudiés et choisis avec un discernement scientifique. Le troisième échelon pourvoit à l'établissement de droits caractéristiques contre les pays visant et imposant spécialement les produits britanniques.

* * *

C'est un vieux proverbe anglais bien connu que John Bull n'est jamais si enthousiaste et si courageux que lorsqu'il a le dos au mur. Aujourd'hui l'Angleterre est la plus enthousiaste des nations du globe. Lisez n'importe quel journal anglais et ce journal vous dira, par des manchettes éclatantes, que la Grande-Bretagne voit maintenant l'aube d'une nouvelle ère de prospérité. Les stocks cotés à la Bourse de Londres sont plus fermes. La livre s'efforce de remonter la côte. De nouvelles manufactures se fondent pour s'emparer du marché local anglais protégé par le tarif.

Mais même l'avocat protectionniste le plus enthousiaste admettra que si le nouveau tarif anglais ne peut faire plus que de protéger le marché domestique “*le jeu n'en vaut pas la chandelle*”. La destinée économique de la Grande-Bretagne repose sur son commerce d'exportation. Et ce commerce décline constamment. Le véritable remède à cette situation est encore à venir, — et ne peut venir que par le secours de toutes les forces réunies de l'Empire.

Mais d'un autre côté l'Empire n'est plus ce qu'il était. Il a évolué. Il s'est fusionné dans la Société des Nations britanniques (British Commonwealth of Nations) et la différence qu'il y a entre ces deux expressions indique la lacune existant entre la mentalité britannique et celle des peuples des Dominions. Instinctivement, la population britannique pense encore à ses Dominions comme à des colonies. Mais les Dominions se sentent des nations arrivées à maturité, se gouvernant elles-mêmes et indépendantes de toutes façons, — sauf dans le nom. Elles affectionnent leur union avec la Mère-Patrie, mais répudient jalousement tout ce qui semble, même de loin, vouloir imposer le joug ou l'autorité britannique, — ou une exploitation quelconque par celle-ci.

Ce sentiment national intense a eu une répercussion immédiate sur les relations commerciales. Les Dominions ont créé leurs propres industries domestiques, encore en enfance il est vrai, et ont érigé des murs tarifaires pour les protéger contre la concurrence extérieure, — même contre la concurrence britannique. Ces Dominions sont disposés à acheter les marchandises anglaises de préférence aux produits étrangers pourvu que le principe de la protection soit maintenu. Ils accordent une préférence tarifaire aux marchandises britanniques, préférence allant, au Canada, jusqu'à une réduction de trente pour cent sur les taux réguliers, et à vingt-cinq

pour cent par la plupart des autres Dominions. Mais là où cela sert leurs intérêts commerciaux, les Dominions sont prêts à accorder cette réduction à d'autres pays. L'Afrique du Sud accorde à l'Allemagne la même préférence qu'à la Grande-Bretagne sur certains articles d'importation, mais par ailleurs impose un tarif spécial sur des marchandises venant de pays dont la monnaie est dépréciée, — ce qui affecte tout particulièrement l'Angleterre. Le Canada accorde la moitié du tarif préférentiel aux pays ayant avec lui des traités, mais évalue les marchandises à la pleine valeur de la livre au pair, — ce qui en fin de compte est une exploitation douanière dirigée contre les produits de la Grande-Bretagne.

Les Dominions ont en principe toujours favorisé le commerce de l'Empire, mais à leurs termes et conditions. Le premier ministre canadien actuel, l'Honorable M. R. B. Bennett, à la Conférence Impériale de 1930, déclarait : "A la Mère-Patrie et à toutes les autres parties de l'Empire nous sommes prêts à accorder la préférence sur les marchés canadiens en échange d'une préférence analogue sur leurs marchés, — préférence établie par l'addition d'un dix pour cent supplémentaire sur les droits actuels ou sur les tarifs à venir". Ceci voulait dire en réalité : le Canada est prêt à élever son tarif sur les marchandises étrangères, sans cependant abaisser les droits existants sur les produits britanniques. La plupart des autres Dominions pensent exactement la même chose à cet égard, et sur cette pierre d'achoppement tous les efforts précédents tendant à accroître le commerce inter-impérial sont venus se briser.

C'est là-dessus que le nouveau tarif britannique est appelé à jouer son rôle spécial. On doit s'en servir comme d'un levier à l'aide duquel les hommes d'Etat britanniques espèrent ouvrir les barrières existant actuellement contre les marchandises anglaises, — pour abattre ou du moins réduire les murs tarifaires, en favorisant ainsi le commerce de l'Empire, tout en les laissant debouts et résistants contre l'invasion possible des produits étrangers. Si les Dominions refusent d'agir, le tarif britannique entrera en opérations contre eux : voilà la menace.

A part cela, la Grande-Bretagne a un autre as dans sa manche, le système du quota d'importation. La Grande-Bretagne offre d'établir ce système garantissant d'acheter des produits indigènes dans les limites de l'Empire jusqu'à un certain pourcentage de ses besoins et de réduire les importations étrangères des mêmes produits au pourcentage fixé d'avance à ce sujet. Ce système doit être spécialement appliqué au blé. L'an dernier, la Grande-Bretagne n'a pas importé moins de six millions cinq cents mille tonnes de blés et farine, dont le Canada a vendu moins de 1,500,000 tonnes et l'Australie 1,000,000 tonnes. Le blé exporté de Russie en Grande-Bretagne représentait une quantité bien plus considérable. Il y a là, par conséquent, un immense champ ouvert à l'expansion du commerce de blés des Dominions, selon le système de pourcentage préconisé, et les hommes d'Etat britanniques se serviront de cet atout avec toute l'habileté possible. L'exportation du blé est une question de vie ou de mort pour les Dominions et les hommes politiques anglais le savent fort bien.

"Si les plans établis pour le nouvel Empire économique britannique réussissent", dit la "North American Review" du mois dernier à laquelle nous empruntons les grandes lignes du présent écrit, "l'article suivant du programme sera une invitation aux autres nations du

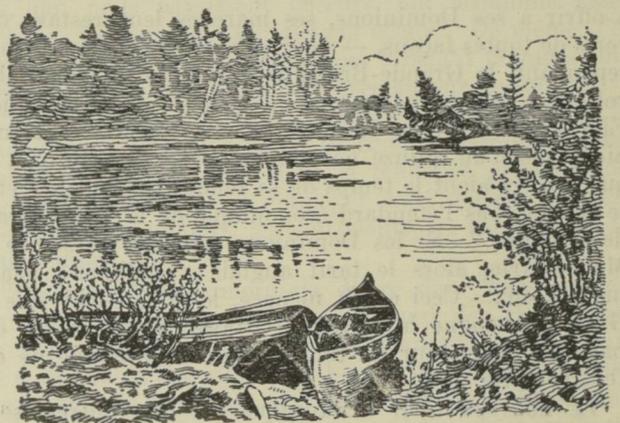
globe (comme la Suède ou la Norvège, par exemple) à se joindre à la "Plus Grande-Bretagne, commercialement parlant, par le moyen d'une réciprocité tarifaire. Les pays spécialement mûrs pour une telle invitation sont les Etats Scandinaves, la Hollande et l'Argentine, parce qu'ils ont besoin, pour vivre, du marché anglais. Ainsi, tel qu'exprimé dans une résolution de la Fédération des Industries Britanniques on doit d'abord ériger "un système britannique reposant premièrement sur les Nations de l'Empire et deuxièmement sur tels pays qui désireront participer aux opérations basées sur la livre sterling, avec l'espoir que ceci procurera une somme raisonnable de stabilité et de prospérité pour la Grande-Bretagne et pour l'Empire, et avec le temps deviendra le noyau d'un nouveau système financier. Ceci est le but final de la "Plus Grande-Bretagne".

* * *

Les lecteurs qui ont jusqu'ici suivi avec attention les délibérations de la Conférence Impériale se doutent-ils du but ultime que cherchent à atteindre à Ottawa les représentants de la politique anglaise? C'est peut-être notre avantage et notre profit qui sortiront de tout cela, mais ce n'est pas pour nos beaux yeux qu'on est venu de si loin et qu'on palabre avec grandiloquence. C'est d'abord parce que John Bull avait le dos au mur et qu'il doit courageusement lutter pour son existence. Ensuite, les intérêts de toutes les parties de l'Empire s'identifiaient entre eux, au cours de la crise actuelle, la "Tight Little Island", avec ses 50,000,000 d'habitants espère barguigner profitablement la livraison privilégiée de ses marchandises et l'importation conditionnelle des produits naturels des Dominions. On ne change pas la mentalité d'un peuple en quelques années : on peut être sûr que les Anglais nous considèrent encore comme des coloniaux et que le désir traditionnel d'exploitation suit de près l'égoïsme racial et l'instinct de conservation la plus élémentaire, — quelle que soit, d'ailleurs la noblesse d'âme ou d'attitude des parlementaires qu'on nous a envoyés.

La question de profit, prospérité et stabilité, se trouve même spécifiquement incluse dans la résolution de la Fédération des Industries Britanniques, la plus importante de la Grande-Bretagne. Cela n'est-il pas évident?

J.-Auguste GALIBOIS.



RENÉ BAZIN

GLORIFICATEUR DU TERROIR

Par Alphonse Désilets.



René Bazin

Celui qui peut répérer les trésors de son terroir, s'attache au sol natal, et il aime son pays. Et celui qui aime son pays n'a pas de plus chère ambition que de le faire admirer. Nos écrivains du terroir canadien, De Gaspé, Gérin-Lajoie, Bourassa, Legendre, Hubert LaRue, Adjutor Rivard, l'abbé Groulx, Damase Potvin, Alfred DesRochers, sont de vrais patriotes, fiers de leur race et de leur pays, et qui nous rendent des services autrement utiles que nombre d'écrivailleurs sans moëlle et sans idées.

La France, depuis des siècles, depuis Rabelais, Ronsard et LaFontaine, a produit des écrivains dont le génie s'alimenta aux sources intarissables de la nature et de la terre. Celui qui vient de mourir, René Bazin, n'est pas le moindre des glorificateurs du terroir français. Né du pays d'Anjou, il y a trois-quarts de siècle, René Bazin n'a pas un seul instant perdu contact avec la terre. "Chaque année, me disait-il lui-même, en 1923, chaque année j'ai repris de Paris, où me retenaient mes devoirs professionnels, le chemin des Raugardières, mon patelin natal et mon terroir de prédilection. Et chaque fois que j'y suis revenu je me suis senti épris, remué jusqu'au fond de l'âme par la beauté, la douceur et la sérénité du paysage. Chaque fois aussi j'ai mieux compris que le bonheur profond des gens de la glèbe est intimement lié à leur amour du travail, à leur liberté d'action, à leurs habitudes de simplicité, de régularité et de frugalité."

René Bazin a laissé une oeuvre littéraire homogène, toute inspirée d'un même idéal : faire connaître et faire aimer la vie rurale. Aussi bien savons-nous déjà que son oeuvre porte fruits, non seulement en France mais dans tout pays de culture et d'esprit français. Ses romans, "La Terre qui meurt", "Le Blé qui lève", "Les Noëllet", les "Oberlé", les "Nouveaux Oberlé", par exemple, ont pénétré partout en France, en Belgique, au Canada, en Algérie, en Louisiane, et jusqu'en Argentine. Dans le genre historique, Bazin a laissé "Stéphanette" et "Le Guide de l'Empereur". Sa biographie de "Charles de Foucauld" est considérée comme son meilleur travail. Dans son livre "Nord-Sud", il est souvent question du Canada et, en particulier, des beautés sauvages de la province de Québec. A cause de son oeuvre écrite des milliers de coeurs et d'esprits cultivés aimeront davantage le coin de pays qui les a vus naître. Et à cause de son exemple, des centaines d'écrivains auront cherché dans leurs terroirs les sources pures d'une inspiration saine, colorée, substantielle et inépuisable.

Cet écrivain régionaliste est une gloire pour les lettres françaises. Puisse-t-il avoir chez nous de dignes imitateurs! René Bazin vient de mourir, à l'âge de 80 ans. Toute sa vie il a gardé ses relations d'amitié avec les paysans d'Alsace, de Lorraine, de Normandie, d'Anjou et du Berri. Lorsque nous eûmes l'honneur d'être

reçu chez lui, il y a dix ans, il nous fit voir des tableaux, des portraits et des lettres de terriens qui ne cessaient de lui raconter leur vie quotidienne et leurs traditions familiales. Il était invité et reçu chez ces francs tenanciers du sol qui demeurent les appuis les plus solides de la fortune, et de la tradition chez les peuples civilisés.

Diriger la jeunesse

Instruire la jeunesse, c'est faire oeuvre admirable, justement louée par maints personnages éminents. Inutile d'insister; plus la jeunesse sera instruite, mieux préparée pour la vie seront les générations montantes. Et la société en profitera d'autant. Mais, suffit-il seulement d'instruire la jeunesse? Ne serait-il pas temps de faire un effort plus sérieux pour la diriger plus efficacement, après l'avoir ainsi instruite? C'est la question. Question importante, posée par nombre de personnes au cours de réunions intimes, mais question à laquelle peu consentent à répondre ouvertement. On dirait qu'une certaine gêne empêche de parler... C'est pourtant un fait assez généralement admis, que notre jeunesse n'a pas de direction suffisante en ce qui regarde la profession à choisir, la tâche à accomplir, et les possibilités de vivre... qu'offrent aujourd'hui les différentes situations, métiers ou professions. Encore hier les journaux laissaient connaître que cent licenciés en droit, environ, avaient été faits avocats ou notaires... Quand vient le tour des médecins, le nombre des nouveaux docteurs, chaque année, n'est pas de beaucoup inférieur à la centaine. Et c'est ainsi depuis... depuis combien de temps? Depuis des années! L'on a beau dire, écrire et penser que telles professions sont encombrées; que proportionnellement à la population de notre province le nombre ne saurait augmenter ainsi annuellement sans diminuer d'autant les chances d'avenir des aspirants médecins, notaires ou avocats, — personne ne réagit comme il convient. — Et l'on continue ainsi, sans plus de considérations, à produire... pour ces mêmes professions. Les résultats? Absolument déplorables, pour les individus d'abord, et pour la société ensuite. Inutile — et impossible ici d'ailleurs, — de préciser ces résultats. Plusieurs se devinent déjà. Et cet état de chose nous incline à demander bien ouvertement s'il ne serait pas temps qu'une direction plus pratique soit donnée à la jeunesse dans le choix qu'elle fait de sa "destinée". Pourquoi au moment de son choix, ne serait-elle pas instruite par un expert de la profession, de ce qu'il faut pour arriver dans telle profession? Combien trouveraient ainsi profit à se voir sûrement diriger par un homme de métier. Et combien chercheraient ailleurs que dans les trois professions susnommées, la situation qu'ils envient comme moyen d'arriver. Et comme ce serait tant mieux... pour eux d'abord et pour la patrie ensuite? Diriger la jeunesse... au lieu de l'instruire seulement.

H. P.

Québec, juillet 1932.

CHEZ NOS POÈTES

LE MONUMENT DES BRAVES

C'est le signet qui marque un lugubre épisode :
Nos suprêmes combats et nos murs asservis,
Et le triomphe vain du valeureux Lévis,
Et du vieux drapeau blanc le douloureux exode.

Des gloires du passé, c'est l'immortel rapsode.
Notre grand promontoire, ombré comme un lavis,
Le porte avec orgueil. Peuple qui te survis,
Il redit ta vaillance et chante comme une ode.

Sur nos morts glorieux, inébranlable et fier,
Il veillera demain comme il veillait hier.
Il verra devant lui s'incliner les fronts graves.

Et sous la plaine morne et le jardin fleuri,
Où le dernier espoir de la France a péri,
Il entend tressaillir la poussière des braves.

PAMPHILE LEMAY

“*Les Gouttelettes*”

LES LABOUREURS

Que le sillon s'est allongé
Depuis que, pour la fois première,
Le soc de France s'est plongé
Dans notre terre neuve et fière !

Avec l'esprit des vieux labours
Et des coeurs prêts pour la souffrance,
Les pionniers des anciens jours,
Grandis sur les sillons de France,

Pour les luttes de l'avenir
Emportèrent dans les carènes
Le mousquet, la croix et les graines,
L'espérance et le souvenir.

Le mousquet écrivit l'histoire.
La croix ouvrit tous les sentiers
Et le froment nourrit la gloire.
Ainsi naquirent nos foyers.

Pour défendre la vieille gerbe,
Quand la France dut repartir,
Il ne resta plus que le verbe.
Le verbe eut aussi ses martyrs.

Pour prolonger la souvenance
Et les sillons de nos aïeux
Dans tous les champs de l'espérance
Soyons des laboureurs comme eux.

Bourbeau RAINVILLE

CHANT DE LA GLEBE

Nous sommes les gais travailleurs,
Les plus heureux de tous les hommes,
Et grâce à Dieu, c'est nous qui sommes
Des affamés les pourvoyeurs.
De nos mains rudes et calleuses,
Sol béni, nous te pétrissons
Pour que de superbes moissons
Lancent leurs tiges merveilleuses.

Collaborateurs du Bon Dieu,
Plus près de lui que dans le cloître,
Nous semons, c'est lui qui fait croître
L'épi d'or sous le grand ciel bleu.
Puisque du sol il nous fit naître,
Fils de Bretons et de Normands,
Gardons, fidèles aux serments,
La langue et la foi des ancêtres.

A nous le sol que nous foulons,
Ses gais côteaux, ses vastes plaines
De grasses moissons toutes pleines,
A nous les bois et les vallons ;
Et s'il a produit des merveilles
C'est qu'il est à nous par le sang
Par les sueurs et par les veilles
D'un peuple à Dieu reconnaissant.

Adolphe POISSON

“*Chants du soir*”

LA FIN D'UN BEAU JOUR

La brise qui s'élève ourle la mousseline
Et la subtilise en l'alacrite du soir.
S'alanguissent les lis au pied de la colline,
Encensoir.

Dans les sous-bois ombreux une forme imprécise
Se balance à la branche en qui veille un coeur noir.
Au-dessus du ruisseau, rien qui ne se précise.
Promenoir.

Dans le ciel resplendit une étoile très pure,
L'oiseau-mouche musique un peu sur son dressoir.
O cantique de soie ! O frisson de guipure !...
Reposoir.

Fernand MORIN

La Poésie et la Musique

Par Alphonse DESILETS

Causerie donnée devant la Société des Chanteurs et la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec en avril dernier.

“Celui qui chante accompagne sa peine ou précède son bonheur”... Le penseur qui a livré cette vérité psychologique à notre méditation a-t-il voulu définir l'état d'âme qui caractérise notre siècle ?

Quoiqu'il en soit, il suffit de bien écouter, en ouvrant l'oreille aux mélodies que les ondes aériennes nous profusent, pour saisir les nuances de sentiments qui se partagent le cœur humain à l'heure présente. Rien n'exprime mieux cet état d'âme complexe où nous nous agitions, que la multiplicité, la variété, l'incohérence de la musique contemporaine.

Or, nous sommes plongés dans le tumulte de l'incertain ; nous sommes submergés d'inquiétudes pour le présent et pour l'avenir. La matière, que nous avons habitué d'obéir au génie, à la science ou au simple vouloir, est déjà réfractaire aux lois nouvelles. L'homme dit encore parfois : “Je veux !” Mais l'homme est forcé d'ajouter souvent : “Je ne puis...”

Aussi bien, sentons-nous que le monde a vieilli. Et, comme le soir descend, l'ombre mélancolique du crépuscule envahit l'humanité. La terre, où nous passons, a beau se faire plus attrayante que jamais, elle ne sait plus retenir dans le calme sédentaire du passé les générations nouvelles qui ne rêvent que d'évasion. Toute la physique moderne, toute la mécanique, conspirent à l'accélération du mouvement, à la précipitation du rythme de la vie. Si nous levons les yeux, attirés malgré nous, vers l'espace infini, c'est que là-haut éclate et s'exprime, dans le vrombissement des forces motrices les plus étonnantes, *l'hymne des conquérants de l'air*. Les poètes, qui sont le porte-voix de leur époque, ont exprimé la signification des récentes découvertes. C'est Edmond Rostand qui apostrophe ainsi le grand oiseau, dont le vol majestueux plane déjà sur le berceau du vingtième siècle :

“Il est temps de chanter le Cantique de l'Aile,

“Et que nous nous grisions

“D'avoir vu la première et la plus solennelle

“De nos évasions !... ”

“Aile, dégage-nous ! allège-nous ! essaye,

“Rien qu'en passant sur nous,

“De nous déconseiller tout ce que nous conseille

“Le poids de nos genoux !... ”

Dès qu'il a cessé de se distraire, aux bruits entremêlés dont l'époque est remplie, dès qu'il sort de la cohue étourdissante où l'entraîne cette lutte pour la vie, l'homme d'aujourd'hui retombe dans un affaissement qui ressemble à de la tristesse. Il s'ennuie et il souffre. Sa souffrance est profonde, mais elle n'est point de celles qui purifient et qui élèvent. Ce n'est pas pour nous qu'Alfred de Musset écrivait, il y a cent ans :

“Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur...
“Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert...”

Faudra-t-il convenir que le vieux cœur humain se dessèche ? Notre carence de réflexion, l'habitude perdue de méditer, expliquent-elles mieux qu'elles n'excusent nos erreurs et nos désastres quotidiens ? Paul Verlaine chantait pour bon nombre d'entre nous :

“C'est bien la pire peine

“De ne savoir pourquoi,

“Sans regret et sans haine

“Mon cœur a tant de peine...”

Mesdames, vous n'êtes pas loin de vous dire que le conférencier de ce soir est en frais de vous inoculer le cafard !... N'ayez crainte.

Si j'ai voulu tendre sous vos yeux le voile épais qui nous sépare d'un passé insouciant et gai, d'un siècle aux belles manières, aux réticences précieuses et aux formules honnêtes, c'est pour vous permettre, grâce au recul, de mieux apercevoir la physionomie nouvelle et différente de notre époque. C'est aussi pour vous entraîner à comprendre le sens moderne de la poésie et de la musique, qui sont vos deux prédilection les plus itimes, et la preuve de votre raffinement intellectuel.

Vous aimez la poésie, parce qu'elle est mystère, sensibilité, délicatesse et harmonie. Vous sentez, comme le poète des “Musardises”, que :

“..... La merveille

“Du beau mot mystérieux,

“C'est qu'on le lit de l'oreille

“Et qu'on l'écoute des yeux...”

Vous adorez la musique parce qu'elle berce vos rêveries, parce qu'elle donne une expression à vos chagrins et à vos espoirs.

Ainsi vous aimez la poésie et la musique, parce que celle-ci provoque en vous un état d'âme tandis que celle-là explique, en les traduisant, les sensations de peine ou de bonheur qui habitent temporairement votre pensée.

Comme le dit Albert Lavignac, dans son traité, “La Musique et les Musiciens”, la poésie et la musique se complètent l'une et l'autre ; elles tendent toujours à se réunir, et ce n'est que par l'association des deux qu'elles peuvent atteindre leur maximum d'intensité et de pénétration. La poésie et la musique sont aidées, dans l'opéra et le drame lyrique moderne, par le décor, la peinture, l'architecture et parfois la sculpture, le costume et la danse. De sorte que tous les arts s'unissent pour donner à la poésie et à la musique la maîtrise des sensations humaines les plus hautes, et la plus grande puissance d'émotivité intellectuelle et sensorielle.

La poésie, qui est de tous les temps et de toutes les races, est la plus noble expression du génie humain. Sa soeur cadette, la musique, est “le moins matériel et le plus éthéré des arts”. Toutes deux ont une action merveilleuse, irrésistible, sur les âmes et sur les cœurs, si ces âmes et ces cœurs sont capables d'émotion, si ils

ont le don peu commun de la sensibilité. La poésie et la musique ne sont accessibles qu'aux natures d'élite.

Ce qui fait le charme de la musique, c'est la *symphonie*, c'est-à-dire la vibration des cordes sensibles au coeur et jusqu'à la moelle intime des auditeurs. Par cette vibration sympathique qu'il provoque, le musicien ou le chanteur, entre en communion intime de sentiment, de désir, de tendresse, de répugnance ou de haine, avec ceux et celles qui l'écoutent.

Ce qui constitue le prestige de la poésie, c'est que le poète synchronise, ou interprète des sentiments profonds, secrets, inexprimés, que la moyenne des humains a éprouvés et qu'on souffre longtemps de ne pouvoir extérioriser. Le poète est le porte-parole des âmes emprisonnées dans l'étroite enveloppe de la matière.

La poésie et la musique remontent aux premiers âges du monde. "L'homme a d'abord chanté; il ne parla qu'ensuite..."

Il a chanté, aux premiers jours du monde, les premières allégresses et les premières déceptions qui firent perler les premières larmes au bord des premiers yeux humains... Si l'on pouvait retracer le Cantique ineffable où s'exhala le premier mot d'amour sorti du coeur de l'homme, dans la première aurore de l'Eden enchanté; s'il nous était donné de réentendre les premiers chants d'amour qui ravirent le premier couple humain dans la première extase, il me semble que nous aurions retrouvé la seule vraie formule du bonheur terrestre.

Mais, nous n'avons pas perdu, entièrement, le secret de satisfaire aux aspirations d'infini qui tourmentent sans cesse notre âme et notre coeur. Nous avons faim et soif de beauté, d'élévation et de douceur. Et lorsque, tourmentés par je ne sais quel mystérieux appel, nous voulons résister au subconscient héréditaire, rien n'apaise, rien ne calme le trouble intérieur que la musique enchanteresse ou la poésie purificatrice. Un axiome populaire a consacré cette vérité: "La musique adoucit les moeurs..."

Dans son bel ouvrage, "La Musique Intérieure", Charles Maurras rappelle l'affirmation de Boccace à savoir que: *poésie est théologie*. C'est-à-dire que la poésie est surtout *ontologie*, et qu'elle nous porte vers les racines de la connaissance de l'Être. Car, la poésie qui n'a pas oublié son essence et la grandeur de son rôle, la "poésie pure" que défend l'abbé Brémond, doit rapprocher l'âme créée de son Créateur en nous élevant au-dessus de la matière. Et, s'il n'est point normal que notre esprit plane incessamment dans les sphères élevées de la vie intellectuelle, il est utile, quelquefois, que nous nous évadions des attaches matérielles. Que, nous puissions oublier les contingences, pour revenir à l'Essentiel; et que nous remontions, par les degrés de l'intellect humain, vers la fin première de notre âme incorruptible, vers l'immortalité.

Or, rien ne favorise si bien cette élévation de l'âme vers Dieu que le repos dans l'isolement des bruits extérieurs. Et rien ne repose l'esprit et les sens que la musique.

Permettez-moi d'ouvrir "Les Sources" du Père Gratry, pour vous citer cette page où il analyse les influences étonnantes de la musique sur notre vie et nos agissements de chaque jour. "Je ne connais, dit-il, qu'un seul moyen de vrai repos dont nous ayons conservé l'usage dans l'emploi du soir: c'est la musique. Rien ne porte aussi puissamment au vrai repos que la musique véritable... Le rythme musical régularise en nous le mouvement, et opère, pour l'esprit et le coeur, même

"pour le corps, ce qu'opère le sommeil, qui rétablit, dans "sapiénitude et son calme, le rythme des battements du coeur, de la circulation du sang et des soulèvements de la poitrine... La vraie musique est soeur de la prière comme de la poésie. Son influence recueillie, en ramenant vers la source, rend aussitôt à l'âme la sève des sentiments, des lumières et des élans... Comme la prière et comme la poésie, avec lesquelles elle se confond, elle élève vers le ciel, lieu de repos. Mais nous, nous avons trouvé le moyen d'ôter presque toujours à la musique son caractère sacré, son sens cordial et intellectuel, pour en faire un exercice d'adresse, un prodige de vitesse et un brillant tapage qui, loin de reposer l'âme, ne repose pas même les nerfs..."

Il y aura bientôt cinquante ans que le célèbre Oratorien, professeur en Sorbonne et membre de l'Académie Française, écrivait ces observations. Combien justes étaient ses prévisions, et comme il déplorait, aujourd'hui, l'évolution de la musique, popularisée par le phonographe et la radio, surtout en Amérique!

On a si bien perdu le sens de l'harmonie et son objet humanisant, qu'en certains milieux l'âme de la musique a été totalement sacrifiée... Avez-vous pris le temps d'examiner le fond d'une romance américaine à la mode?... Qu'avez-vous trouvé derrière les mots d'une élocution qui s'intitule, par exemple: "Good night, sweetheart", ou bien "I don' know why..." Sauf pour de rares compositions, dont les thèmes sont d'ailleurs empruntés de l'étranger, les chants et la musique en vogue chez nos voisins sont l'expression du vide et de la pénurie symphonique la plus désespérante.

Et pourtant! Il n'est pas un salon, pas un café chantant, pas un théâtre, pas un poste de radio américains, qui ne vous scie les oreilles de beuglements discords, de tambourinades mexicaines, de cacophonies de nègres, de ce "jazz" aussi vulgaire que tapageur. N'a-t-il pas fallu, ces dimanches-ci, qu'un archevêque, le Cardinal O'Connell, de Boston, dénonçât en assemblée publique et dans la presse de son pays, la turpitude de cette musique, jouée ou chantée par où se gâte ce qui reste de bon goût dans l'âme des jeunes générations américaines...

Rassurons-nous, mesdames et messieurs. Là où domine la noble pensée classique, là où survit l'hérité latine et la vraie culture artistique, le beau musical et poétique n'est pas près d'avoir dit son dernier mot. La chanson française, la romance, même légère, l'opérette viennoise, italienne ou britannique, le ballet russe même, n'ont point consommé le divorce de la poésie et de la musique.

Dans tous les pays où la matière n'a pas absolument subjugué l'esprit, le poète et le musicien se rencontrent, se concertent et collaborent pour créer des oeuvres de génie, où la délicatesse des sentiments et l'élévation de la pensée, se confondent en un tout harmonieux, qui plaît à l'oreille et qui émeut le coeur.

Cet accord du poète et du musicien est indispensable à l'homogénéité d'une oeuvre qui prétend à la durée comme à l'universalité d'adoption. Il faut que l'auteur de la musique de "Faust" ait pénétré le sens intime du poème psychologique de Goëthe, pour que l'opéra de Gounod, après trois-quarts de siècle, soit encore et plus que jamais écouté et applaudi dans cinq langues et chez vingt nations différentes. Il faut que la musique s'armonise adéquatement à la poésie pour que les chansons de Béranger, de Dupont et de Nadaud se soient conservées si fraîches et si plaisantes jusqu'à nous. On en

peut dire autant des poèmes d'Henry Murger, dont un, "Les Abeilles", a été popularisé par la musique délicieuse de Léo Delibes.

La musique, de tout temps, inspira les poètes. Les grandes voix de la Nature mélodieuse, ont fait battre les ailes du génie de Châteaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo.

En 1803, revenant d'une mission officielle aux Bermudes, le grand poète Irlandais, Thomas Moore, composa une barcarolle en descendant notre fleuve Saint-Laurent. De retour en Angleterre il en adressa plusieurs strophes à des amis canadiens de qui notre poète, Louis Fréchette, les obtint plus tard. Moore avait été remué par les voix de nos clochers riverains, par les cantiques de nos pèlerins de Sainte-Anne, par les refrains de nos bateliers... L'une de ces strophes disait :

"Faintly as tolls the evening chime
"Our voices keep tune and our oars keep time.
"Soon as the woods on shore look dim,
"We'll sing at St. Ann's our parting hymn."

Louis Fréchette en a donné une traduction inductive dans les jolis vers que voici :

"Comme le tintement de la cloche du soir,
"Le doux son de nos voix résonne sur la rive;
"La rame à coups pressés frappe l'onde plaintive
"Et, dès qu'un ombrage plus noir
"Assombriera des bois le verdoyant feuillage,
"Nous chanterons Sainte-Anne en quittant le rivage".

Le chantre immortel d'"Evangéline", le poète américain Longfellow, termine sa grande épopée lyrique au bercement des vagues de l'océan, aux accents grandioses du vent qui pleure parmi les forêts vierges...

"Along the shore of the mournful and misty Atlantic
"Linger a few Acadian peasants, whose fathers from

[exile
"Wandered back to their native land, to die in its

[bosom...
"By the evening fire, they repeat Evangeline's story,
"While, from its rocky caverns, the deep-voiced,

[neighboring ocean
"Speaks, and, in accents disconsolate, answers the

[wail of the forest..."]

Notre poète du terroir, Pamphile LeMay, en se servant du procédé déductif, a résumé en quatre vers sa traduction des strophes finales de Longfellow :

"Ecoutez ce récit que disent tour à tour
"Et l'océan plaintif et les bois d'alentour.
"C'est un poème doux, que le cœur psalmodie,
"C'est l'idylle d'amour de la belle Acadie..."

Dans un autre domaine d'inspiration vous trouverez, notamment, les œuvres de Charles Beaudlaire souventes fois rythmées sur quelque musique étrange ou déprimante :

"Valse mélancolique et langoureux vertige!
"Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige..."

Théophile Gautier, ce poète du siècle dernier qui fit la transition entre les parnassiens et les romantiques, en France, a fréquemment conçu de splendides poèmes à l'audition d'une romance, d'un concert symphonique, ou d'un grand opéra.

"C'est Roméo, c'est Juliette,
"Chantant avec un seul gosier;
"Le pigeon rauqué et la fauvette
"Perchés sur le même rosier...
"La mélodie et l'harmonie,
"Le chant et l'accompagnement,
"A la grâce, la force unie,

"La maîtresse embrassant l'amant..."

"Que tu me plais, ô timbre étrange!

"Son double, homme et femme à la fois,

"Contralto, bizarre mélange,

"Hermaphrodite de la voix!..."

Charles Guérin a fait dire à des instruments de musique qui l'avaient charmé, leurs secrets les plus intimes. C'est une viole d'autrefois qui vibre dans les vers de ce poète du "cœur solitaire".

"La corde sourde vibre encore..."

"Je fus, dans une époque ancienne

"Aux doigts d'une musicienne

"Un instrument simple et sonore..."

"Guiterne, luth, viole ou théorbe,

"Bois des îles, bois de rose,

"La dame avait la bouche rose

"Comme le corail et la sorbe..."

Ce n'est pas rapetisser le mérite du poète Bénédictin, du grand mystique breton, Louis de Cardonnel, que de révéler les causes de son entrée récente dans les ordres monastiques. Poète né, le Cardonnel avait démontré, par ses "Carmina sacra", son amour passionné et ses connaissances profondes du chant et de la musique. Après la mort de sa jeune épouse, le poète cèdera aux instances d'un ami, d'un animateur enthousiaste, autant qu'à son penchant naturel pour le beau, le bien et le vrai, dans la vie parfaite. Il se réfugiera dans le cloître pour puiser de plus près à la source la plus vive et la plus pure de toute inspiration et de toute harmonie.

"Et la profonde voix, la voix tendre et secrète,

"Revenant lui parler dans son charme ancien,

"Dit au Prêtre futur caché dans le Poète :

"J'ai mis sur toi mon signe; un jour tu seras mien!..."

Désormais,

"Il s'en ira, semant la Parole céleste,

"Et, pour dire le Verbe, aux temps qui vont venir,

"Harmonieusement il mêlera le geste

"D'accorder la cithare au geste de bénir..."

Il y a, dans la littérature française contemporaine, des milliers de poèmes qui, sans avoir reçu le souffle formel de la musique, portent en eux-mêmes et avec eux le rythme et l'émotion essentielle d'une mélodie. Le plus bel érin poétique de la Comtesse de Noailles est son "Cœur Innommable". Ouvrons-le au "temps de vivre" et permettez qu'elle vous chante :

"Déjà la vie ardente incline vers le soir..."

"Respire ta jeunesse;

"Le temps est court qui va de la vigne au pressoir,

"De l'aube au jour qui baisse..."

"Garde ton âme ouverte aux parfums d'alentour,

"Aux mouvements de l'onde,

"Aime l'effort, l'espoir, l'orgueil; aime l'amour,

"C'est la chose profonde!..."

"Combien s'en sont allés, de tous les cœurs vivants,

"Au séjour solitaire,

"Sans avoir bu le miel, ni respiré le vent

"Des matins de la terre..."

"Mêlée aux jeux des jours, presse contre ton sein

"La vie âpre et farouche;

"Que la joie et l'amour chantent comme un essaim

"D'abeilles sur ta bouche..."

"Et puis, regarde fuir, sans regret ni tourment,

"Les rives infidèles,

"Ayant donné ton cœur et ton consentement

"A la nuit éternelle..."

N'est-ce pas au "Cantique des Cantiques" qu'Edmond Rostand a découvert le rythme et la mesure à quatre

temps de cette mélodie gracieuse, où la Samaritaine exhale sa tendresse, trop humaine encore, pour le plus beau des Nazaréens ?

“Mon bien-aimé — je t’ai cherché — depuis l’aurore,
“Sans te trouver — et je te trouve, — et c’est le soir ;
“Mais, quel bonheur ! — Il ne fait pas — tout à fait noir ;

“Mes yeux encore
“Pourront te voir.

“Ton nom répand — toutes les huiles — principales,
“Ton souffle unit — tous les parfums — essentiels,
“Tes moindres mots — sont composés — de tous les

[miels,

“Et tes yeux pâles,
“De tous les ciels.

“Mon cœur se fond — comme un fruit tendre — et

[sans écorce.

“Oh ! sur ce cœur, — mon bien-aimé, — qui te cherchait,
“Viens te poser — avec douceur — comme un sachet,

“Puis avec force,
“Comme un cachet...”

Or, c’est ainsi que :

“...la chanson d’amour devient une prière...”

Tous les admirateurs de Chaminade exécutent avec âme, ou écoutent avec délices, cet admirable “Anneau d’argent”, si riche de poésie subtile et précieuse. Mais combien savent que les paroles sont de Rosemonde Gérard, et que cette poétesse composa son madrigal, quelques mois avant son mariage avec Edmond Rostand. Des fiançailles prolongées, assombries quelque peu par l’inquiétude et la maladie, expliquent à qui le sait, le sens intime des vers, comme la vive amitié de Cécile Chaminade se devine dans la douceur et le rythme attendrissant de la musique :

“Le cher anneau d’argent que vous m’avez donné
“Garde, en son cercle étroit, nos promesses encloses ;
“De tant de souvenirs, recéleur obstiné,
“Lui seul m’a consolée en mes heures moroses...
“Comme un ruban qu’on mit autour de fleurs écloses
“Tient encor le bouquet, alors qu’il est fané,
“Le cher anneau d’argent que vous m’avez donné
“Garde en son cercle étroit nos promesses encloses...
“Aussi, lorsque viendra Poubli de toutes choses,
“Dans le cercueil de satin blanc capitonné,
“Lorsque je dormirai, très pâle, sur des roses,
“Je veux qu’il brille encore à mon doigt décharné
“Le cher anneau d’argent que vous m’avez donné...”

Nos compositeurs musiciens ont donné maintes preuves de sens artistique et de leur culture consciencieuse, en animant de leur souffle mélodique, nos strophes de poésie canadienne. Quelques-uns même se sont prêtés aux vers des maîtres français. (Nous entendrons tout à l’heure “la Prière des oiseaux” de Rostand, dans la musique de notre artiste et ami Omer Létourneau. Puis, M. Léopold Christin, également des nôtres, sera fier d’entendre mademoiselle Aubry interpréter la version musicale qu’il a créée, pour “Les Etrennes” de Jovette-Alice Bernier).

Chez nos poètes canadiens-français, il est de jolies pièces qui vaudraient certainement les honneurs de la musique. C’est, par exemple, “L’Idiot aux cloches” d’Emile Nelligan, où les quatre tercets de son “Clavier

d’antan” ou encor ce délicieux rondel à Sainte-Cécile. L’écriture du vers en est déjà si bergante et sonore :

“La belle Sainte au fond des cieus
“Mène l’orchestre archangélique,
“Dans la lointaine basilique
“Dont la splendeur hante mes yeux...
“Depuis que la Vierge biblique
“Lui légua ce poste pieux,
“La belle Sainte au fond des cieus
“Mène l’orchestre archangélique...
“Loin du monde diabolique
“Puissé-je, un soir mystérieux,
“Entendre, en ces divins milieux,
“Ton clavecin mélancolique,
“Ma belle Sainte, au fond des cieus...”

En ouvrant “les Signes sur le Sable” d’Emile Coderre, on se prend à chercher quel air de Paul Delmet supporterait convenablement deux strophes, rythmées à quatre temps, et intitulées “Simples accords”. Les voici :

“La lune brille — au firmament — comme un miroir ;
“Le lac moiré — berce en cadence — une nacelle...
“Dans le lointain — pleure un écho, — violoncelle,
“La nuit s’endort — en murmurant — sous le ciel
[noir...
“Un jardin d’ombre, — un sentier gris, — dans un
[beau soir ;
“Un bruit de feuille — un cri d’oiseau, — des frissons
[d’aile,
“Des cheveux blonds — des regards bleus — une main
[frêle ;
“Un peu d’amour, — un peu de rêve — un peu
[d’espoir...”

Nous trouvons ainsi des centaines de petits chefs-d’œuvres dans : “Le Coeur en exil” de René Chopin ; “De l’aube au midi” d’Alonzo Cinq-Mars ; dans “La Claire-fontaine” de Lionel Léveillé ; “Le Canada chanté” d’Albert Ferland ; dans “Les Figurines” d’Edouard Chauvin ; “Les Coups d’Aile” de Jean Bruchesi ; dans tous les recueils de Louis-Joseph Doucet, de Jean Charbonneau, de l’abbé Arthur Lacasse, d’Ulric Gingras, d’Alfred DesRochers et de Myriel Gendreau ; dans les jolis ouvrages d’Alice Lemieux, d’Eva Sénécal et de Simone Routhier. Nous en découvririons aussi, peut-être, dans les cartons de madame Henry-Doyle, qui chante d’abord tous ses vers avant de les écrire ; nous en trouverions dans les cartons de madame Emma de Liancourt, de Maurice Hébert, de Léonidas Morin et de Jean-Paul Lessard.

Car, les membres de la Société des Poètes, que vous venez de connaître, sont toujours fiers de collaborer à la tâche glorieuse de projeter sur leur pays des rayons de lumière et de beauté. Et si nos musiciens veulent insuffler un peu de leur génie dans les enveloppes fragiles de notre pensée, nous savons que l’Association des Chanteurs et la Chorale des Chanteuses du Rosaire prêteront à nos modestes créations des interprètes généreux, capables de faire croire au génie de l’Art canadien-français.

EUGÈNE HAMEL

ARTISTE-PEINTRE

Par *Hormisdas Magnan.*

Eugène Hamel, l'un de nos meilleurs peintres québécois, est mort le 19 juillet 1932, à sa résidence du chemin Ste-Foy, à l'âge de 86 ans et 9 mois. L'oeuvre remarquable que laisse Eugène Hamel le classe parmi nos meilleurs peintres canadiens.

D'un caractère doux, intéressant causeur, d'un commerce agréable, modeste à l'extrême, il avait horreur de la publicité. Pourtant, Hamel possédait de grands talents. C'était un dessinateur habile. Il possédait un juste sentiment des couleurs. Il traduisait ses impressions avec sincérité et dans toutes ses oeuvres, ses portraits surtout, il a fait preuve d'une technique aisée.

Outre les tableaux religieux qui ornent plusieurs de nos églises, Eugène Hamel a fait surtout un grand nombre de portraits. Je mentionnerai d'abord ceux des orateurs de l'Assemblée Législative qui se sont succédés au fauteuil présidentiel. Malheureusement ces tableaux ont été détruits en 1883, dans l'incendie de l'ancien Parlement, situé en face de l'Archevêché de Québec. Ceux qui existent encore sont les portraits des honorables Honoré Mercier, P.-G. Marchand, sir Lomer Gouin, anciens premiers ministres, et L.-A. Taschereau, premier ministre actuel. Je mentionnerai aussi les portraits des honorables J.-J. Ross, Boucher de la Bruère, F.-X. Lemieux, Wenceslas Larue, P. Fortin, Cyrille Delâge et plusieurs autres dont les noms m'échappent.

On doit deux tableaux historiques à Eugène Hamel : "La découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb", "L'arrivée de Jacques Cartier à Hochelaga". Ces deux tableaux sont des oeuvres de très bonne valeur artistique. Je signalerai aussi "La mort de saint Janvier", tableau fait à la demande de feu Mgr Bourget de Montréal, et "L'Assomption de la sainte Vierge", tableau exécuté pour le couvent des RR. PP. Franciscains de Québec, un tableau de la sainte Vierge, fait pour la chapelle du Lac Sergent, près Québec, et un grand nombre d'autres tableaux de bonne valeur que l'espace d'un court article ne me permet pas de mentionner.

Toutefois, je rappellerai les portraits des directeurs de la Banque Union de Winnipeg, faits vers 1885, etc.

Eugène Hamel naquit à Québec le 14 octobre 1845, du mariage d'Abraham Hamel et de Cécile Roy. Il fit ses études au Séminaire de Québec, au collège de Lévis et les termina au Collège Ste-Marie de Montréal. Hamel se consacra ensuite à son art favori, la peinture, pour lequel il avait montré, dès son enfance, les plus heureuses dispositions. Son premier maître fut son oncle, l'excellent peintre Théophile Hamel, qui, pendant cinq ans, dirigea ses premières études artistiques.

Vers 1868, il partit pour Rome où il passa quelque temps. De là il se rendit à Anvers et Bruxelles, où il

suivit les cours des meilleurs maîtres de l'époque. En 1870 on le retrouve à Rome où il suit les cours de peinture à la fameuse école de St-Luc. De là il se rend à Florence où il étudie la peinture avec le célèbre peintre Costogniola.

C'est pendant son séjour à Rome qu'il épousa, en secondes noces, une italienne, Mlle Ernesta de Cadillac, de Lante della Rovere. Le mariage eut lieu en février 1882 en présence de Mgrs Laflèche, ancien évêque de Trois-Rivières, et Duhamel, ancien évêque d'Ottawa. Madame Hamel mourut à Québec en 1914. Ses restes mortels reposent dans le cimetière Belmont où l'on a enterré récemment notre peintre québécois.

Eugène Hamel revint à Québec en 1885, où sa renommée naissante l'avait précédé. En 1892, il fut nommé assistant-surintendant du département de la Chasse et de la Pêche. Tous ses loisirs furent consacrés à la peinture. De retour du Parlement, il se renfermait dans son atelier et c'est de cette date surtout que date la plus grande partie de ses oeuvres.

L'aumône

Donnez, riches ! l'aumône est soeur de la prière.
Hélas ! quand un vieillard sur votre seuil de pierre
Tout raidi par l'hiver en vain tombe à genoux ;
Quand les petits enfants, les mains, de froid rougies,
Ramassant sous vos pieds les miettes des orgies,
La face du Seigneur se détourne de vous.
Donnez, afin que Dieu qui dote les familles,
Donne à vos fils la force, et la grâce à vos filles ;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit ;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges ;
Afin d'être meilleur ; afin de voir les anges
Passer dans vos rêves la nuit.

Donnez ! il vient un jour où la terre nous laisse.
Nos aumônes là-haut vous font une richesse.
Donnez afin qu'on dise : — il a pitié de nous !
Afin que l'indigent que glacent les tempêtes,
Que le pauvre qui souffre à côté de vos têtes
Au seuil de vos palais fixe un oeil moins jaloux,
Donnez pour être aimés de Dieu qui se fit homme,
Pour que le méchant même en s'inclinant vous nomme,
Pour que votre foyer soit calme et paternel,
Donnez, afin qu'un jour à votre heure dernière,
Contre tous vos péchés, vous ayez la prière,
D'un mendiant puissant au ciel.

Victor HUGO.

LE "CHAMPLAIN"

Par Valère Desjardins.

Le 28 juin dernier, avait lieu, à New-York, la cérémonie d'inauguration d'un vaisseau de la Compagnie Générale Transatlantique, le "Champlain". Ce fut l'occasion d'une manifestation particulière, que nous tenons à souligner, pour les raisons qui viendront tout naturellement à l'esprit de nos lecteurs, en lisant le récit des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi cet événement.

D'ordinaire, l'inauguration d'un vaisseau donne lieu à certaine manifestation à laquelle s'associent les autorités de la ville et du port d'attache du transatlantique. Cette fois, cependant, il y avait quelque chose de plus.

Le vaisseau portait, en effet, le nom de Champlain et la ville de Québec ne pouvait rester indifférente à un événement qui aurait pour conséquence de perpétuer la mémoire de son fondateur. Remarquons que c'est la première fois qu'on donne ce nom à un vaisseau aussi imposant. Dans son discours, le Maire Lavigueur a signalé le fait, en termes que nous reproduisons fidèlement, pour mieux mettre en relief cette pensée louable de la compagnie.

Le premier magistrat de la ville de Québec avait été particulièrement invité, comme hôte d'honneur. Un groupe de jeunes filles de la vieille capitale, sous la direction de Madame Arthur Duquet, fit aussi le voyage, et donna une représentation très appréciée, la veille de la cérémonie principale. La réception faite à ces écolières, à New-York, fut notoire; à leur sortie de la gare, elles furent escortées par une garde d'honneur formée de Girl Scouts et de policiers; à la suite du déjeuner, à bord du paquebot, elles présentèrent au Capitaine Barthélémy un drapeau fabriqué de leurs mains, pour marquer l'hommage rendu à la mémoire de Champlain en baptisant le vaisseau de son nom.

Monsieur Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis, le Colonel D. B. Papineau, représentant le gouvernement de la Province de Québec, le sénateur C. P. Beaubien, l'honorable Monsieur A. David, Secrétaire Provincial, Monsieur J.-H. Rainville, président de la Commission du Port de Montréal et Monsieur Léon Marchal, Consul Général de France dans la métropole canadienne, étaient aussi présents à la cérémonie.

Le Maire de Québec présenta à Monsieur Jean Tillier, directeur de la Compagnie Générale Transatlantique, une tablette, incrustée des armes de la ville fondée par Champlain, qui a été fixée au vaisseau.

Dans un numéro du "Figaro", Monsieur A. Thomazi donnait la description suivante du "Champlain", lors de son départ pour le voyage d'inauguration: "Le "Champlain" n'est pas un bâtiment de dimensions comparables à l'"Ile de France", moins encore au "Super-Ile-de-France" qui sera lancé à l'automne prochain, et "qui allonge sur son immense cale ses 305 mètres de longueur. C'est un paquebot du type dit de classe "unique, parce que tous ses passagers y profitent d'un confort réservé, sur les autres, aux seules premières classes. Le plus récent, il est en même temps le plus grand des paquebots de cette catégorie, avec 196 mètres

"de long et 29,000 tonnes de déplacement. Il peut porter un peu plus de mille passagers; sa puissance motrice est de 25,000 chevaux; sa vitesse mesurée sur les bases a dépassé 21 noeuds."

Monsieur Thomazi donnait des précisions intéressantes sur les décorations du vaisseau, dans les termes suivants: "Les emménagements et la décoration ont été dirigés par Monsieur René Prou. Ils sont remarquables par une élégance du goût le plus sûr, un confort sans recherches apparentes, ni luxe tapageur, sans rien d'international non plus; les styles modernes en sont essentiellement français ou canadiens. Le souvenir du créateur de Québec, qui fut une de nos plus pures gloires coloniales, y est évoqué en maints endroits; mais ce qu'on y trouve surtout, c'est un ensemble qui est bien de chez nous par les fini des détails, l'harmonie des lignes et des couleurs claires, la hardiesse et en même temps la mesure des proportions; un éclairage généreux et discret à la fois, le choix des boiseries et des meubles, plaisent à l'oeil et à l'esprit. Le "Champlain" fait honneur à la construction et à l'armement français."

Dans le discours qu'il a prononcé, au cours de la cérémonie d'inauguration, le Maire Lavigueur a rappelé que l'histoire nous révèle Champlain comme colonisateur, explorateur et navigateur. Le colonisateur, faisait-il encore observer, et l'explorateur, de tout temps, ont reçu les plus grands hommages. En France, comme en Amérique, en effet, partout où Champlain, dit-il, s'est illustré, on voit des monuments, des sites, des places publiques, des routes perpétuant son souvenir et immortalisant son oeuvre.

"Mais le navigateur, lui, ajoute-t-il, est resté dans l'ombre. Pourtant c'est la navigation qui a permis à Champlain de réaliser ses nombreuses et profitables expéditions dans l'Amérique du Nord; c'est elle qui a rendu possible la fondation de Québec et l'épanouissement sur cette terre, avec la foi catholique, de la culture et de la pensée françaises. Appartenant à une famille de navigateurs, il avait un grand amour pour la mer. Pour elle il a tout délaissé, même les honneurs de la Cour".

Le Maire de Québec signala ensuite comment Champlain lui-même nous apprit sa prédilection pour son rôle de navigateur, en citant les paroles du fondateur de Québec: "Dès mon bas âge, écrivait Champlain, l'art de la navigation m'a attiré à l'aimer et m'a provoqué à m'exposer presque toute ma vie aux ondes impétueuses de l'océan. Il m'a fait côtoyer une partie des terres de l'Amérique et principalement la Nouvelle-France où j'ai toujours eu le désir de faire fleurir le lys avec l'unique religion, catholique et romaine".

Monsieur Lavigueur conclut que le Conseil d'Administration de la Compagnie Générale Transatlantique avait donc comblé une lacune "en donnant à l'une des plus belles unités de sa flotte océanique le nom de Champlain. La grande navigation, ajouta-t-il, glorifie ainsi la mémoire d'un grand capitaine, d'un intrépide navigateur, pour qui l'océan n'avait plus de secret et

“qui trouvait plaisir à affronter le courroux de ses flots mugissants dans les frêles embarcations de son époque”.

“A son tour, le “Champlain”, dit encore le premier magistrat de la vieille capitale, perpétuera sur la mer le nom du fondateur de Québec. Il sera le “Don de Dieu” moderne qui portera d’un continent à l’autre sa renommée en évoquant le souvenir de l’épopée canadienne commencée avec son arrivée et son établissement définitif sur les bords du Saint-Laurent, il y aura dans quelques jours trois cent vingt-quatre ans”.

La présentation de la plaquette commémorative aux armes de la ville de Québec fut faite dans les termes suivants : “A l’occasion du voyage d’inauguration du “Champlain”, c’est avec une bien vive émotion que j’offre à votre nouveau paquebot, au nom de la ville de Québec, aussi bien connue sous le nom de “Cité de Champlain”, cette plaquette commémorative aux ar-

mes de notre ville. Au Conseil d’Administration de la Compagnie Générale Transatlantique Québec veut ainsi témoigner son appréciation de l’honneur conféré à son fondateur, dont le nom restera désormais attaché à l’un des plus beaux navires qui relie la France au continent américain. Pour les fils et descendants de Champlain, c’est un lien de plus qui les rattache à leur ancienne mère-patrie dont ils se glorifient de maintenir ici les traditions”.

N’est-il pas à propos de nous demander si la mémoire de Champlain est honorée chez nous comme elle devrait l’être, et s’il n’y a pas de lacunes aussi à combler à Québec, à ce sujet? Un peu de réflexion nous en ferait découvrir, sans doute, et nous aurions alors le devoir d’y remédier au plus tôt. Pensons-y donc sérieusement et agissons!

A l’inauguration du “Champlain”



Nous voyons dans ce groupe d’invités à l’inauguration du nouveau paquebot de la Cie Générale Transatlantique française, le “Champlain”, au premier rang, de gauche à droite, le lieutenant-colonel H.-E. Lavigneur, maire de Québec; Madame Lavigneur; l’honorable Chs.-P. Beau-bien; Madame David; l’hon. Athanase David, Secrétaire de la Province; Madame Duncan MacDonald; M. J.-H.

Rainville, président de la Commission du Port de Montréal; Madame Rainville; l’hon. juge Gonzalve Desaulniers. Au second rang, dans le même ordre, M. Antonio Labelle, sous-directeur du Service des passagers de la Cie Générale Transatlantique française, au Canada; l’hon. juge Edouard Surveyer et M. J.-A. Trudeau.

L'écriture et ses moyens de reproduction

Par Hector FABER

(Suite et fin)

“A, dit-il, c'est le toit, c'est la maison; C, c'est le croissant, c'est la lune; O, c'est le soleil; S, c'est le serpent; U, c'est l'urne et V, c'est le vase (de là, vient qu'on les confond souvent); X, ce sont les épées croisées, c'est le combat... Qui sera le vainqueur? on l'ignore... aussi les hermétiques ont-ils pris le X pour le signe du destin et les algébristes pour le signe de l'inconnu; Z, c'est l'éclair, c'est Dieu...”

Au reste, cette observation peut s'étendre à tout ce qui constitue élémentairement l'écriture humaine. Tout ce qui est dans la langue démotique y a été versé dans la langue hiératique. L'hiéroglyphe est la racine nécessaire du caractère. Toutes les lettres ont d'abord été des signes, et tous les signes ont été d'abord des images. La société humaine, le monde, l'homme tout entier est dans l'alphabet.

Car après que l'homme eut inventé l'écriture, le besoin de la reproduire s'est manifesté, impérieux. Graduellement, à travers les siècles, le tracé des lettres se modifia, intimement lié aux moyens de réalisation.

Les signes maladroitement tracés par les hommes de la préhistoire furent gravés sur des os de rennes à l'aide de silex taillés en pointe. Dès que le fer apparut, on l'employa pour fabriquer des outils propres à l'incision de la pierre. Les premiers Romains utilisèrent le bronze.

L'un des modes les plus anciens de reproduire l'écriture fut l'empreinte obtenue sur l'argile au moyen de sceaux ou cachets.

M. Claude Schaeffer, conservateur du Musée préhistorique de Strasbourg, qui depuis trois ans exécute de vastes fouilles en Orient, à la recherche de civilisations disparues, a mis à jour l'an dernier toute une “bibliothèque”, formée de tablettes d'argile et de grandes tables de pierre, à plusieurs colonnes d'un texte très serré en écriture cunéiforme alphabétique. On appelle ainsi une écriture formée de sortes de coins triangulaires disposés de façon variée, d'où le mot “cunéiforme”.

Ces tables reproduisaient des vocabulaires et des poèmes dans une langue encore inconnue qui nous reporterait, dit-on, au quatorzième ou treizième siècle avant notre ère, à l'époque de l'antique et très haute civilisation de la Syrie du Nord.

Parmi les écrits les plus anciens que l'on connaisse il faut mentionner ceux qui ont été gravés sur bois. On a retrouvé dans l'une des pyramides de Memphis, ville de l'ancienne Egypte dont elle fut la capitale, une planche en bois qui aurait été gravée il y a plus de cinq mille ans.

L'emploi des peaux tannées est aussi très ancien. On prétend qu'il était répandu chez les peuples de l'Asie, les Grecs, les Celtes et les Romains.

Dans l'antiquité comme au moyen-âge, on fit usage de tablettes de cire. C'était le papier à lettre du temps.

Mais lorsque fut réalisé le papyrus, l'ancêtre du papier, cela permit de multiplier les documents écrits.

On dit que le papyrus était une grande plante à tige nue qui atteignait une hauteur d'environ une douzaine de pieds. Cette espèce, qui croissait en abondance sur les bords du Nil, serait aujourd'hui presque complètement disparue.

Les anciens Egyptiens l'employaient pour divers objets de vannerie. C'est l'écorce de cette plante qui fournissait le papyrus. On en détachait des pellicules concentriques, — à peu près comme nos écorces de bouleaux, j'imagine, — lesquelles étaient taillées en rubans pour être employées à la confection des manuscrits.

L'avènement du papyrus nécessita d'autres moyens de reproduction.

On s'avisa de se servir d'une matière colorante et, pour l'appliquer, on imagina de tailler en pointe des tiges de roseaux. C'est ce qui constitua le calame.

D'origine égyptienne, comme le papyrus, le calame, que l'on trempe dans une encre épaisse, est encore en usage de nos jours chez les arabes.

Les Romains, eux, imaginèrent de faire des calames en bronze. Ce furent les premières plumes métalliques.

L'usage des plumes d'oie taillées est beaucoup moins ancien. Il ne se réalisa qu'au début du quinzième siècle, et c'est de cette époque que datent les traits gras et maigres et l'empiètement des lettres.

Car les premières écritures, — celles que les Phéniciens imaginèrent et qui furent adoptées par les anciens Grecs avant de devenir latines, — étaient formées de lignes droites ou courbes, sans aucuns traits obliques ou perpendiculaires. C'est ce que nous appelons dans le langage usuel les lettres-bâtons.

L'apparition de la plume d'oie au service de l'écriture contribua à développer l'art du copiste et du calligraphe.

C'est alors que le livre apparut.

Tout d'abord on appela “volumes” les manuscrits en rouleaux, parce que le manuscrit était roulé sur lui-même. On rangeait ces volumes dans de petites cases, — un peu à la façon dont nos marchands classent les rouleaux de papier perforé pour pianos mécaniques...

Que l'on écrivit sur papyrus ou sur parchemin, le manuscrit garda fort longtemps la forme de rouleaux avant que l'usage s'établît de plier les feuilles en cahiers et d'en constituer des livres analogues aux livres modernes.

Les textes étaient généralement divisés en petites colonnes perpendiculaires; les titres, écrits sur une bande de parchemin qui débordait le manuscrit, étaient décorés en encre rouge, laissant dans notre langue le mot de “rubrique” qui l'avait consacré.

Ce fut l'âge d'or du parchemin... C'était des

peaux de veaux, de moutons, de chèvres ou d'âne. Le vélin, fait de peaux de jeunes veaux, était le plus recherché, à cause de sa finesse et de sa blancheur. Il était réservée aux conditions précieuses, — pratique qui subsiste encore de nos jours pour les tirages restreints de grand luxe auquel le nom de vélin reste attaché.

Ce fut aussi l'apogée de la calligraphie. D'abord cultivée dans les monastères, elle en sortit dès le début du treizième siècle, principalement sous l'influence de l'Université de Paris.

L'art du calligraphe parvint alors à un haut degré de perfection, et chez les peuples mahométans, dont la religion interdit la reproduction de la figure humaine, la calligraphie atteignit une beauté de forme insurpassable, cependant que dans la civilisation occidentale elle s'adorna d'un nouveau mode de décoration : l'*Enluminure*, qui atteint son apogée sous le règne de Charlemagne.

Le mot d'illustration, que nous employons aujourd'hui, pour le livre, paraît dériver par métaphore d'enluminure.

Ensuite, apparut la miniature, laquelle devait donner naissance à la peinture.

La rareté du parchemin amena la découverte d'un succédané : le papier, et l'avènement de cette petite chose fragile, qui contenait en germe des espoirs infinis pour la civilisation, provoqua la naissance d'un art nouveau : l'Imprimerie.

L'insuffisance des copies faites à la main, et la lenteur de l'écriture manuelle, favorisèrent l'expansion rapide de l'imprimerie. L'intérêt du manuscrit diminua et ce fut le déclin de l'art du calligraphe.

Dès l'invasion de l'imprimerie, les premiers typographes s'efforcèrent de reproduire l'apparence des livres sortis de la main des copistes. A l'aide de moyens rudimentaires, ils réussirent, par d'ingénieux et patients efforts, à vaincre des difficultés apparemment insurmontables.

On avait commencé, au début du quinzième siècle, par la taille en relief de planches en bois, et le texte des légendes accompagnait les images, — car la gravure a précédé la typographie.

Au début, la lettre d'imprimerie fut gravée à l'envers, à même de petites planchettes de bois, et les premiers livres furent produits de cette façon. C'était la *Xylographie*.

La planche gravée était un premier pas, mais son principal défaut résidait dans l'impossibilité d'y apporter des corrections.

C'est alors qu'on eut l'idée de séparer les lettres, ou plutôt, de les graver séparément, ce qui permettait de faire servir les caractères à d'autres ouvrages. Ce fut la *Typographie*.

Mais il fallait, si le livre était tant soit peu copieux, graver toujours de nouvelles lettres. L'idée de faire ces caractères non plus en bois mais en métal, n'avancait pas beaucoup la question, puisque le procédé de gravure demeurait le même.

On s'avisa alors de fondre les lettres dans des moules de sable, pour les retoucher ensuite à la main. L'extrême lenteur de ce travail fit germer l'idée de se servir d'un moule à main en métal. Ce fut le dernier stade de la typographie primitive.

* * * *

Les premiers caractères s'appellent "lettres de forme", probablement à cause de leurs formes très accusées, aux angles saillants terminés en traits pointus.

Car aux débuts de l'imprimerie, les Allemands, qui l'ont inventée, avaient reproduit bien entendu, l'écriture nationale germanique. Et chose bizarre, ces premiers caractères, que les Français désignent sous le nom de "lettres de forme", sont appelés "black letters" par les Anglais, "lettere francese" par les Italiens, tandis que les Flamands les dénomment "lettres de Saint-Pierre".

Ce caractère, affiné, devint la lettre gothique, celle que l'on retrouve dans les vieux livres de chœur, puis la semi-gothique, bientôt remplacées toutes deux par la lettre ronde.

Et c'est encore à un Allemand que nous devons cette importante réforme : Adolf Rusch, qui fut le premier à employer les lettres rondes en 1464, à Strasbourg. Toutefois l'ère du caractère romain commence véritablement en Italie. A cette époque, si les principes de la lettre gothique dominant encore dans les manuscrits, toutes les capitales sont de forme latine.

La typographie, elle, est devenue latine intégralement. Du coup l'alphabet avait dépouillé tout caractère gothique : ces traits anguleux et ces pointes menaçantes dont les lettres primitives étaient armées.

C'est aussi d'Italie que nous vinrent les lettres penchées, appelées, pour cette raison "italiques". Elles furent imaginées par Alde Manuce, le premier d'une dynastie d'imprimeurs italiens qui devait durer plus de cent ans.

La Renaissance française assure le triomphe définitif des lettres romaines et le livre se dépouille de tout ce qui le rattachait au manuscrit. L'alégorie encadre le romain élégant de Geoffroy Tory. Claude Garamond grave le caractère très harmonieux qui porte son nom. Robert Estienne imprime avec les types appelés "royaux". Les éditions de Ronsard, du Bellay, Montaigne, utilisent les curieuses cursives dites "de civilité".

Sous le règne de Louis Quatorze apparaît le "U" capital, auparavant représenté par le "V".

La typographie s'inspire des éléments décoratifs des différentes époques.

Le dix-huitième siècle est par excellence celui des beaux livres. Au dix-neuvième l'évolution de la lettre d'imprimerie prend un essor merveilleux et chaque pays y collabore.

De nos jours, la typographie est internationale. La fonderie de caractères est devenue une industrie et la lettre, aujourd'hui cataloguée, est susceptible de servir à des imprimeurs de nationalités différentes.

Comme en toute chose, un besoin de renouveau se manifeste périodiquement dans la typographie.

L'Exposition des Arts décoratifs tenue à Paris en 1925, et celle de Barcelone en 1930, ont fait éclore plusieurs nouveaux types de caractères remarquables et qui présentent, grâce à l'habile agencement des pleins et des déliés, une grande intensité de coloration.

La participation des artistes au décor typographique apporte des renouvellements ingénieux. La gravure sur zinc permet aujourd'hui aux dessinateurs

les plus audacieuses fantaisies, principalement dans le domaine publicitaire.

L'invention de la machine à composer est l'une des plus incontestables conquêtes du génie humain sur l'inertie de la matière. Cependant, malgré les merveilleux perfectionnements apportés aux différents systèmes de composition mécanique, il y a toujours place pour la pensée créatrice de l'artisan.

Car, il faut le dire, l'Imprimerie est bel et bien un art. Que ceux qui s'imaginent tout savoir le croient ou non, l'imprimerie est un art, comme la gravure et la statuaire sont des arts...

N'est-ce pas un art, que la mise en valeur de la lettre, que l'équilibre des éléments d'une page, en un mot : l'architecture du livre?

L'imprimerie tend à s'industrialiser, il faut le reconnaître, mais elle n'en demeure pas moins au service de la pensée.

Quand la machine à composer a complété son travail, — plus vite et mieux que l'antique "bourreur de lignes", — le typographe moderne a devant lui un amas de matériaux à pied d'oeuvre qu'il s'agit d'édifier.

Distribuer les blancs tout autour de cet ensemble harmonieux qu'est une page typographique compacte et bien aérée, ne saurait s'exécuter avec une machine... Et c'est là, dans le balancement des blancs avec la tache noire du texte, que s'exerce la science et l'habileté du typographe, c'est là que l'oeil, ce suprême bâtisseur d'harmonie, doit chercher l'agencement des tons et l'équilibre parfait des masses.

Le livre, — j'entends le livre purement typographique, c'est-à-dire sans images, — le livre est un

objet éminemment esthétique, qui relève de l'art à un haut degré.

Et dans un livre, qu'y a-t-il de plus important que le texte?

Or un texte vaut par la compréhension, par l'interprétation. Les plus belles phrases perdront de leur beauté, les meilleurs arguments manqueront de force, s'ils ne sont pas mis en valeur par une typographie compréhensive.

On a comparé un livre mal agencé, d'une typographie maladroite, — mais qui serait orné de splendides illustrations et tiré sur papier de choix, — à un dîner où rien ne serait mangeable et où les convives auraient à contempler, en guise de consolation, les belles fleurs de la nappe et la somptuosité du service...

"O dieux et déesses! s'écriait Chevillier, ô dieux et déesses, quoi de plus rare et de plus charmant que la contemplation d'un beau livre imprimé en beaux caractères, gras et menus, avec une bonne encre indestructible!

"Ici, le rouge se mêle agréablement au noir, le grec, le grec du roi, est net et bien formé, facile à lire, on voit du premier coup d'oeil ce bel ensemble : des lignes droites, pas de confusion, un grand ordre, une clarté souveraine. Il n'y a pas de tableau de maître qui soit plus agréable aux yeux de l'honnête homme et du savant parfait.

"Honte et malheur à qui se laisserait de regarder un pareil livre, imprimé sur vélin ou sur grand papier!..."

A part l'anathème, n'est-ce pas que c'est une jolie description du livre?

Un talent à cultiver

Quelques plaquettes, sculptées sur bois, exposées récemment, à Montréal, ont fait l'admiration de tous ceux qui ont eu l'occasion de les voir.

Ces sculptures, en bas relief, sont l'oeuvre d'un jeune artiste du terroir, inconnu encore hier et qui paraît doué d'un talent naturel remarquable faisant augurer les plus grands succès.

L'un de ces deux tableaux représente l'historique manoir de la famille de Gaspé, à St-Jean-Port-Joli.

Il suffit d'un coup d'oeil sur la photographie, placée à côté, pour se convaincre de la fidélité de la reproduction sur bois et de la netteté et de la régularité des lignes.

L'autre tableau est une copie en relief de l'"Angelus" de Massicotte.

C'est une scène champêtre au temps de la fenaison; le moissonneur s'apprête à compléter le chargement de la charette, lorsque tout à coup, retentit dans les airs le son de l'Angelus. Aussitôt le fermier... de porter la main à son front, pour faire le signe de la croix, pendant que la femme armée du rateau comme d'un sceptre, incline respectueusement la tête.

Le jeune enfant, occupé à fouler le foin dans la charrette s'arrête soudainement, tout comme son grand frère en frais de lui donner une dernière fourchetée.

De-ci, de-là, de plantureuses veïlottes de foin, éparées, jonchent le sol.

Les attitudes des différents personnages sont telles que l'on dirait une scène vivante, si fidèlement est exécuté le travail. Et pourtant, en guise de pinceau, pour donner du relief et de la couleur à son tableau, l'artiste n'avait qu'un simple canif.

On aimera sans doute à connaître le nom du jeune artiste, auteur de ces oeuvres remarquables.

C'est un jeune homme de la campagne qui n'a jamais eu l'avantage de fréquenter l'école des Beaux-Arts, qui, par lui-même, avec une patience qui lui fait honneur, a réussi à pénétrer les arcanes de l'art paysan, est devenu un véritable maître et qui a nom : Médard Bourgault.

Médard Bourgault habite à St-Jean-Port-Joli, dans un site pittoresque, à proximité de l'historique "Manoir de Gaspé".

C'est sans doute l'ambiance champêtre qui l'entoure qui inspire ses oeuvres, toutes imprégnées de la vie rurale.

Déjà M. Bourgault a ciselé dans le pin et l'orme canadiens des scènes qu'on dirait prises sur le vif; tels : "La Fileuse", "La Gigue Canadienne" exécutée au son du violon; "Le pèlerin mendiant", qui, las de sa course, se repose, appuyé sur son bâton comme Saint Roch, "L'arrachage des souches". Cette dernière sculpture est particulièrement bien réussie et de conception originale.

(Suite à la page 28)

La Louisiane

Explorateurs, fondateurs et administrateurs.

Par G.-E. MARQUIS.

(Suite et fin)

IV — GEOGRAPHIE HUMAINE

Population. — Le dernier recensement (1930) du gouvernement des Etats-Unis donne à la Louisiane une population de 2,101,593, soit une augmentation, depuis 10 ans, de 303,084 âmes ou de 16.9 %. Si l'on remonte au premier recensement qui fut pris dans la Louisiane, après que les Etats-Unis en eurent fait l'acquisition en 1803, c'est-à-dire au recensement de 1810, l'on voit qu'alors il n'y avait qu'une population de 76,556 âmes, sur laquelle la Louisiane française comptait environ 13,000 âmes, dont 4,000 ou 5,000 de couleur, car il est bon de remarquer que la population nègre de la Louisiane parle français et est catholique.

Acadiens. — A cette époque, il était venu aux bouches du Mississippi environ 2,500 Acadiens, dont 1,500 recueillis en Angleterre, les Iles de la Manche et la France, et les autres provenant des colonies anglo-américaines et des Antilles françaises. Beaucoup plus tard, un fort mouvement de rapatriement en France donna à la Louisiane près de 3,000 Acadiens qui s'y étaient réfugiés depuis plus d'un demi-siècle.

Population française. — D'après des témoignages corroborés par un grand nombre de personnes dignes de foi, en Louisiane, la population de langue française là-bas varie entre 700,000 et 750,000 habitants, dont 500,000 au moins sont des descendants d'Acadiens. La population nègre y compte pour le chiffre de 776,326 habitants. Elle possède, comme les blancs, le droit de suffrage, mais ne l'exerce qu'exceptionnellement. L'on compterait donc encore en Louisiane au moins 1,500,000 habitants de langue française, (si l'on inclut dans ces groupes les gens de couleur) soit près des trois quarts de la population globale, qui s'élève, comme on vient de le voir, à 2,101,593 habitants. On l'a vu il y a un instant, en vertu de la constitution de la Louisiane, le français a droit de cité au parlement local et l'on peut aussi y publier des documents officiels dans les deux langues. Cet usage a prévalu jusqu'à tout récemment, alors que le français est tombé en désuétude.

A l'école. — Le même état de chose existait il n'y a pas très longtemps encore, au point de vue de l'enseignement dans les écoles. Partout où la majorité était de langue française, la langue de communication à l'école était le français, mais aujourd'hui, dans les écoles primaires, on n'enseigne plus que l'anglais, bien que l'on continue d'enseigner le français dans les High Schools et les Instituts.

La jeune génération peut donc rarement lire et écrire en français, si ce n'est que dans certains collèges et couvents où la langue française est encore restée en honneur, mais, par contre, on parle cette lan-

gue presque partout et, chez la population adulte, nous avons constaté que le français est encore la langue de communication non seulement au foyer, mais dans les réunions publiques, et qu'à l'église, entre autres, le prône et le sermon se donnent en français, dans un grand nombre de villages où les Acadiens sont en majorité. Nous recevions encore, ces jours derniers, une lettre écrite en anglais d'une fillette de 15 ou 16 ans, qui écrivait au nom de son père : "Who is unable to read English but can read French and enjoys very much the literature that you sent him."

Paroisses. — Les divisions administratives, à la campagne, prennent le nom de paroisses au lieu de comtés, et on en compte 64. A remarquer qu'un grand nombre de ces comtés portent des noms français, ce qui indique qu'ils furent colonisés, au début, par des Acadiens ou des Français venus de France. Remarquons, entre autres, parmi ces noms : Ascension, Assomption, Avoyelles, Bienville, Bossier, Baton-Rouge, Evangéline, Ibérie, Iberville, Lafayette, La Fourche, la Salle, Orléans, Plaquemine, Pointe-Coupée, Rapide Sabine, St-Bernard, St-Charles, Ste-Hélène, St-Jean-Baptiste, St-Landry, St-Martin, Ste-Marie, Terrebonne, Vermillon et Vernon.

Dans les comtés, la population s'adonne à la culture, à la pêche, à la chasse et à certaines industries extractives comme celles du sel, de l'huile, etc., de même qu'à l'industrie forestière.

Instruction publique. — L'instruction publique a pris une recrudescence tout à fait remarquable il y a environ un quart de siècle, puisque, dit un auteur, avant 1900, "Public education, in Louisiane, was more notable for its absence than its existence." L'on y voit partout, aujourd'hui, des écoles considérables, parce que l'on y pratique ce que l'on appelle les "consolidated schools," de même que, dans tous les villages un peu considérables et les villes, l'on voit des High Schools. L'on y compte 12 collèges; une école d'agriculture et de mécanique, qui reçoit plus de 2,000 étudiants; un State Normal College, qui abrite 1,300 élèves; un institut polytechnique, avec une inscription de 900 élèves par année; un Institute for Liberal and Technical Learning, fréquenté par 900 élèves; une école normale qui reçoit au-delà de 250 étudiants et un grand nombre d'autres écoles pour l'enseignement supérieur, telles que : la Louisiana State University, avec plus de 2,500 étudiants à Baton-Rouge, la Tulane University of Louisiana, à la Nouvelle-Orléans, qui reçoit 3,400 étudiants; la Loyola University, pour les garçons, sous la direction des Jésuites; la South Western Louisiana Institute (pour les Acadiens), Ursuline College, pour jeunes filles, fondé en 1727, le premier couvent fondé aux Etats-Unis. Les nègres ont aussi leurs universités : Southern Univer-

sity and Agricultural and Mechanical College; Leland University, New Orleans University, Straight University and Xavier University.

Les nègres. — La population nègre est employée dans tous les services manuels, comme la culture de la canne à sucre, du riz, du coton, etc. La femme de couleur fait aussi le service domestique dans les maisons privées et elle semble heureuse de son sort, car ses ambitions ne sont pas bien grandes. Mais, d'après ce que nous avons entendu et vu pendant notre randonnée dans la Basse-Louisiane, les meilleurs rapports existent entre blanc et noirs. Dans toutes les réunions ou réceptions auxquelles nous avons pris part, nous avons toujours vu des gens de couleur assister de loin à ces démonstrations, mais sans jamais se mêler à la population blanche. Elle semble respectueuse des lois de la civilité moderne et, dans aucun cas avons-nous remarqué quoi que ce soit indiquant que les noirs de là-bas ont de l'animosité ou du ressentiment contre la population blanche. Au témoignage de plusieurs, elle est satisfaite de son sort, parce qu'elle a toujours été bien traitée, dit-elle, par les Français. Toutefois, il ne faut pas oublier que tout près d'un tiers de la population de la Louisiane est composé de gens de la race noire et qu'il y a des Etats du sud où cette population est encore plus considérable, de sorte que le problème noir du sud des Etats-Unis en est un qui mérite considération, car les noirs se propagent très vite et, de plus le nombre d'illettrés, chez eux, diminue considérablement d'une décennie à l'autre. (1)

Les blancs. — Quant aux blancs, ils nous ont paru d'une forte constitution, et l'origine ethnique des groupes qui se mêlent en toute occasion, a eu pour effet de créer une race blanche très remarquable par ses qualités.

Lacune Acadiennes. — L'on trouve encore un grand nombre de familles portant des noms espagnols, mais très peu ont conservé leur langue, parce que noyées au milieu des groupes français. D'autre part, la jeune génération acadienne ou canadienne ou française glisse lentement vers l'anglicisation, étant donné que le français ne s'enseigne plus dans les écoles primaires. Ce n'est pas dû à la persécution là-bas, mais cet enseignement est tombé en désuétude dans les écoles primaires parce que, tout simplement, l'enseignement anglais s'est propagé de plus en plus. Il est tout de même remarquable qu'après 175 ans de séparation, les Acadiens soient encore restés français de langue, de cœur et d'esprit. Il ne faudrait pas un gros sursaut pour rétablir, là-bas, l'enseignement du français dans les écoles. Ce qui a manqué jusqu'à présent, chez les groupes français de la Basse-Louisiane, ce sont les points de contact ou de liaison entre les différents groupes, une société nationale pour réchauffer leur patriotisme et la publication de journaux pour que se continue, chez eux, aux foyers, la lecture du français. Encore une fois, il n'y a rien

qui y soit opposé, dans la constitution de la Louisiane et même si l'on voulait abolir la loi permettant l'emploi du français au parlement, de même que l'enseignement de cette langue à l'école, l'on n'y parviendrait pas, puisque cette tentative a déjà été faite et que la loi passée à cette occasion a été, quelques années après, déclarée ultra vires. L'anglais sera toujours la langue prédominante aux Etats-Unis et il n'y a pas de danger que le petit groupe d'origine française de la Louisiane mette en péril la vie de celle-ci.

Les phares français. — "Au seuil du nouvel an" (1932), le président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. V.-Elzéar Beaupré, prononçait une allocution à la radio, au poste CKAC, dont toutes les idées, exprimées dans un français savoureux, sont à propager. Le temps me manque pour répéter toutes les paroles de cette causerie, si l'on peut dire, avec des auditeurs invisibles. Qu'il me soit permis, toutefois, d'en extraire un seul paragraphe, lequel me servira de conclusion : c'est celui dans lequel l'auteur rappelle le souvenir des Louisianais d'origine acadienne dont je vous ai quelque peu parlé au cours de ce précis historique de la Louisiane.

"Comment en cette occasion, ne pas laisser notre pensée voyager encore plus loin que les ondes de l'éther et se porter vers ces frères d'origine, établis à l'extrémité du continent, sous le ciel heureux de la Louisiane. C'est là que les fils de l'Acadie, dispersés sur les routes de l'exil, ont fini par retrouver pour un bon nombre, une seconde patrie. Ils y ont grandi dans l'isolement. Longtemps les événements les ont tenus éloignés de nous. Mais en ces derniers temps des relations se sont établies. Au cours d'une rencontre inoubliable, les fils de l'Acadie et du Canada, ont renoué avec la Louisiane française les liens rompus depuis près de deux siècles. Désormais l'union morale est accomplie entre tous les groupements français du continent; de plus en plus la race française d'Amérique prend conscience de ses forces, de ses ressources, des merveilles de sa survivance et de ses possibilités d'avenir; elle entrevoit aussi les dangers grandissants et les mesures qui s'imposent pour parer aux causes de déchéance. Par-dessus les frontières et à travers les immensités d'un continent, une collaboration fraternelle peut s'établir en vue de la préservation d'un patrimoine glorieux dont la disparition appauvrirait la vie américaine tout entière. C'est une des espérances de l'heure présente que la réalisation de cette union plus étroite entre nos divers groupes français d'Amérique. Désormais ils ne devraient plus être comme des garnisons abandonnées s'obstinant à défendre des positions désespérées, mais comme les divers corps d'une même armée, animés d'une même âme, se prêtant un mutuel appui, et dont l'action concertée sait offrir une résistance victorieuse aux envahisseurs du sol national. Désormais ces postes que la race française, à la suite de nos grands découvreurs, a jetés à travers le continent et qui s'échelonnent depuis le Québec jusqu'aux Montagnes Rocheuses, depuis l'Acadie jusqu'à la Louisiane, ces postes ne seront pas comme des îlots perdus que la marée montante doit submerger, mais ils se dresseront comme des phares lumineux au milieu de l'océan anglo-saxon, projetant à travers ses brouillards les clartés de la foi catholique et le rayonnement du génie de la France."

(1) 1920 : de 10 ans et au-dessus, 38.5%.
1930 : de 10 ans et au-dessus, 23.3%.
De ceux qui ont droit de vote : hommes : 1605%,
femmes : 17.2%.

Bibliographie Canadienne

"Plaisant pays de Saguenay".

Lu dans la *"Renaissance Provinciale"*, de Bordeaux, organe de l'Académie des Provinces et de l'Association des écrivains des Provinces de France :

"Notre collègue canadien — et lauréat — Damase Potvin dans son nouveau livre : *Plaisant Pays de Saguenay* (Tremblay éd. à Québec, 1931) nous fait une habile description, un touchant historique, et nous conte des légendes, de son héroïque pays natal, car il est né à la Baie des Ha-Ha, dans ce pays de Saguenay, qu'il célèbre à nouveau. Journaliste, romancier, historien, Potvin est le type du Canadien français; il fut l'ami de Louis Hémon — alors garçon de ferme en Québec; actuellement on célèbre le 25^e anniversaire de "journaliste" de l'auteur de *Restons chez nous*, *L'Appel de la Terre*, *Le Français*, etc... Nous joignons nos compliments aux vœux de ses compatriotes."

* * *

Lu dans la revue *"La Révolution de 1848"*, de Paris :
... *"Plaisant Pays de Saguenay... par Damase Potvin, Ernest Tremblay, éd. à Québec, 1 vol. in-16. Québec 1931. 200 p.*

Ecrivain, journaliste et historien canadien, M. Damase Potvin s'est consacré à l'histoire du Saguenay, comté de l'état de Québec. Il en est originaire. M. D. Potvin dans son nouveau livre étudie la fondation et le développement de cette colonie canadienne française de 1836 à 1870. Des pionniers partirent de la Malbaie et de Charlevoix dès 1837. Ils s'établirent au Lac Saint-Jean en Saguenay et furent d'abord bûcherons. Ils eurent à lutter contre deux ouragans qui emportèrent leurs bilots, et par trois fois contre l'incendie. Mais le feu essartait la lande et, de forestière, la région devenait agricole et d'élevage, mixte, car on continua d'exploiter les bois. Il y eut là, d'abord, 21 fondateurs, puis les Oblats, puis la Maison Price, puis le développement jusqu'aux 125,000 habitants d'aujourd'hui : Exemple d'énergie canadienne-française même jusqu'au milieu du XIX^e siècle."

* * *

A. M. G.

"Loi morale et pain quotidien", par l'abbé Jean Bergeron.

Tant que la crise présente ne sera pas terminée, tous les économistes et les financiers tenteront d'en chercher les causes et de suggérer des remèdes. C'est une question qui a fait couler beaucoup d'encre, mais on ne saurait s'en désintéresser, parce qu'elle touche à toutes les classes de la société.

M. l'abbé Jean Bergeron, dans le volume *"Loi morale et Pain Quotidien"* qu'il vient de publier aux Editions Albert Lévesque, envisage le côté religieux de la question. Il pose comme point de départ que le mal a pour cause l'abus des appétits sensuels. Mettant en regard la doctrine évangélique et celle mise à profit par les gou-

vernements contemporains, il tire d'intéressantes leçons qui jettent une lumière nouvelle sur le sujet. L'ouvrage abonde en observations pénétrantes, en raisonnements profonds, en conclusions sages et éclairées.

L'ouvrage, enrichi d'une lettre-préface par Son Excellence Mgr Courchesne, est en vente au prix de \$1.00 l'unité chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * *

Pour votre bibliothèque.

L'*"Histoire de Mère Saint-Raphaël"*, ursuline, fondatrice de la première Ecole Ménagère Agricole au Canada, vient d'être écrite par M. Alphonse Desilets, directeur de l'Enseignement agricole-ménager, en cette province. L'honorable M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique en a fait ressortir l'importance et le mérite dans une introduction qui ajoute à la valeur historique de l'ouvrage.

Cette oeuvre documentaire, d'une tenue littéraire parfaite, illustrée de nombreux portraits et imprimés sur beau papier, est un livre indispensable à votre bibliothèque. Il devrait être donné en prix à vos élèves et serait apprécié dans les familles comme une source de renseignements utiles et précieux. C'est un peu toute l'histoire de l'enseignement ménager dans la province de Québec depuis cinquante ans.

Le volume se vend \$1.00 l'exemplaire, ou \$9.00 la douzaine. Voulez-vous envoyer votre commande à l'auteur : M. Alphonse Desilets, 18 rue Ste-Famille, à Québec, P. Q.

LA PAIX DES BOIS

*Etes-vous las de la cité ?
Votre esprit veut-il se détendre ?
Il faut aller, sans plus attendre,
Dans quelque bois bien écarté.*

*Les arbres chantent leur beauté
A celui qui veut les entendre.
Leur ombre jette la clarté
Dans l'âme qui sait les comprendre.*

*Je leur dois des moments bien doux
Que garde avec un soin jaloux
Ma reconnaissante mémoire.*

*Citadins blasés aux abois,
Allez, si vous voulez m'en croire,
Goûter la grande paix des bois.*

ALONZO CINQ-MARS.

QUEBEC, 22 AVRIL 1922.

LES RUES DE QUÉBEC

Le touriste qui, pour la première fois, déambule dans nos rues tortueuses et étroites, escalade nos nombreux escaliers, ou qui fait les cent pas sur notre terrasse, ne peut s'empêcher de remarquer que la cité de Champlain est originale à plus d'un point de vue et qu'elle diffère de la plupart des autres villes du continent américain.

On rapporte que Frontenac avait demandé au roi de France, dans l'un de ses mémoires, de faire tracer par un ingénieur, un plan de la ville de Québec, pour que celle-ci pût se développer rationnellement et de façon à donner à ses habitants, le plus de confort possible.

Il est avéré que la suggestion de Frontenac ne fut pas suivie et qu'à l'exception de deux ou trois artères principales, les autres avenues et rues ont été l'objet du caprice d'hommes qui n'y entendaient goutte.

Il y a quelques années, une Commission d'Urbanisme fut nommée à Québec, pour voir à son aménagement et à la préservation de ses édifices historiques. Cette commission est sans doute animée d'intentions fort louables, mais nous ne sommes pas encore informés qu'elle ait tracé un plan général de développement de la ville de Québec et de sa banlieue, de façon à ménager à sa population future des débouchés harmonieusement dressés sur tout le promontoire, et lui donner des parcs ombrageux et autres améliorations que le hasard ne saurait créer, car le hasard c'est un peu comme la foule qui ne crée rien de bien intéressant. Partout, il faut des chefs, des leaders, traçant des sentiers et montrant la voie à suivre. Paris, dit-on, ne s'est pas bâtie en un jour. Mais si le baron Haussman, préfet de la Seine sous le Second Empire, a pu faire accepter son plan d'urbanisme par la ville de Paris, c'est qu'il a tout d'abord préparé son plan et l'a soumis aux autorités municipales de la Ville Lumière. Paris est aujourd'hui considérée comme la plus belle ville du monde, celle où l'on y trouve le plus de lumière, de grands boulevards, de parcs ombrageux, et où la circulation est la mieux organisée. Plus tard, après la déclaration de l'indépendance des États-Unis, un autre Français, le général L'Enfant traça le plan de la future ville de Washington, que l'on considère comme le Paris de l'Amérique du Nord.

En attendant que nous puissions considérer le plan que notre Commission d'Urbanisme doit avoir projeté de préparer pour la cité de Québec et tout le promontoire de Québec, car, éventuellement, la population de la ville s'étendra jusqu'au Cap-Rouge, nous devons nous rabattre sur le vieux Québec et chercher à le mieux connaître. Malgré ses taches, malgré ses rues étroites, malgré la plupart de ses parcs dénudés, malgré sa citadelle croulante, malgré ses nombreuses enseignes et affiches rédigées uniquement en anglais, pour y attirer les touristes; malgré tout cela nous aimons encore Québec de tout notre cœur, et c'est pourquoi nous nous penchons toujours avec plaisir sur les pages de son histoire, et que nous nous efforçons de communiquer l'affection que nous avons pour elle, à nos lecteurs.

Il y a huit ans environ, la cité de Québec, dans un bon mouvement dont nous la félicitons, ajoutait à son per-

sonnel administratif un officier spécial chargé de classer ses archives et de dresser des statistiques sur les activités de ses nombreux services. Cet officier se nomme Valère Desjardins. Il fut journaliste de carrière, et c'est dans les deux langues qu'il peut facilement exprimer sa pensée. Depuis sa nomination, ce nouvel officier s'est adonné de tout cœur à sa tâche et il a déjà accompli un travail considérable. Chaque année, il donne un résumé de ses recherches et de sa classification, dans le "Rapport du Trésorier de la Cité". Il serait trop long évidemment de reproduire ici ce que contient cet intéressant rapport, mais qu'il nous soit permis d'en extraire au moins quelques pages, au bénéfice de nos lecteurs, et sans sortir, pour aujourd'hui, de ce qu'il y a consigné au sujet des rues de Québec, en attendant qu'il puisse compléter lui-même son travail. Voici ce que nous détachons de son rapport de 1931 :

G.-E. M.

"On s'enquiert souvent des dates des changements de noms de certaines rues; on désire savoir quand un nom a été assigné à telle rue. Ces précisions ont une grande importance quand il s'agit d'actes de vente et de contrats, comme pour les fins de la législation. Les conclusions ne sont pas toujours facilement obtenues dans ces recherches. Il est arrivé, en effet, que le conseil de ville n'ait que confirmé officiellement par sa réglementation l'usage établi dans un quartier, ou encore la tradition générale, qui avait consacré le nom d'une rue. Dans la plupart des cas, cependant, nous avons maintenant des précisions.

Il serait trop long de faire dans ce rapport la chronologie des changements de noms de toutes nos rues. Je vais en signaler un certain nombre, quitte à revenir sur ce sujet intéressant.

Dans un opuscule qu'il publiait, en 1885, M. Charles Baillargé, Ingénieur de la Cité à cette époque, signalait les progrès de Québec, faisant ressortir qu'entre autres choses il avait fallu remédier aux inconvénients résultant des mêmes noms donnés à plusieurs rues. "Nous avons à Québec, écrivait-il, quatre rues St-François, trois St-Joseph, quatre St-Pierre, trois d'Aiguillon, deux St-James, et autres répétitions fort nuisibles à notre intelligence itinéraire. Nous avons profité de cela pour, en les rebaptisant, commémorer le souvenir de nos hommes de lettres et autres."

M. Baillargé aurait pu allonger la liste; on a remédié à cette anomalie, dans une bonne mesure, laors, et par la suite, en vertu de plusieurs règlements.

L'une des rues St-François, située sur les remparts, fut désignée, en 1870, par le règlement 235, adopté le 2 décembre, sous le nom de Ferland. Deux autres rues St-François disparaissaient, six ans plus tard, le 7 avril 1876, par le règlement 251, pour devenir, respectivement, les rues de Brébeuf, sur le Cap, et d'Youville, dans le quartier St-Jean.

La rue Garneau, sur les remparts, ainsi nommée par le règlement 235, en 1870, était jusqu'alors connue sous

le nom de St-Joseph, de même que la rue Ste-Madeleine, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, nommée en 1876, par le règlement 251. Une autre rue St-Joseph se trouvait dans le quartier St-Sauveur, lors de l'annexion, en 1889; dès l'année suivante, le 18 avril, par le règlement 289, on la nomme Montmagny.

Trois rues St-Pierre furent rebaptisées, en 1876, par le règlement 251. L'une fut nommée Racine, dans le quartier St-Jean; l'autre, Blancher, et la troisième, Lalemant, toutes deux dans le quartier St-Roch. Le quartier St-Sauveur avait aussi sa rue St-Pierre et le règlement 289 la désigna sous le nom de Duquesne.

Le règlement 235, de 1870, fit de la rue d'Aiguillon située sur les remparts la rue Charlevoix, tandis qu'en 1876, la rue Elgin, qui relie les rues d'Auteuil et St-Stanislas, remplaça aussi une des rues d'Aiguillon, par le règlement 251.

Une rue St-James devint O'Connell, dans le quartier St-Jean, en 1876, tandis qu'en 1896, le 7 avril, par le règlement 342, une autre rue St-James était nommée Leonard, dans le quartier St-Roch.

Les noms de plusieurs autres rues furent changés par le règlement 251 plus haut mentionné. Ainsi, la rue des Casernes, située sur les remparts, devint Christie; la rue St-Antoine, à St-Roch, fut appelée Charest; le nom de McMahan fut donné à la rue qui relie la côte du Palais à la rue d'Auteuil, au lieu de Ste-Hélène; la rue St-Gabriel, à St-Roch, fut nommée Ste-Hélène; une rue Dalhousie fut désignée sous le nom de Daulac, dans St-Roch; la petite rue Ste-Anne fut remplacée par la rue St-André ou St-Andrew, aujourd'hui Cook, depuis 1896, en vertu du règlement 342 adopté le 7 avril; on fit de la rue Ste-Anne, à St-Roch, la rue de la Chapelle devenue, le 14 octobre, 1904, par le règlement 392, la rue Laliberté d'aujourd'hui; à la rue Champlain on ajouta la route des endroits appelés Anse des Mères, Près de Ville et Cul de Sac, dans la dite rue de Sillery; la place Dalhousie fut transformée en d'Auteuil, dans le quartier St-Louis d'alors; une rue St-Joachim, sur les remparts, est devenue la rue Couillard; la rue St-Georges, dans le même quartier que la précédente, devint la rue Hébert actuelle.

D'après M. Charles Baillargé, il y avait aussi à Québec plusieurs rues Lacroix ou Ste-Croix, auxquelles on attribuait le nom anglais de Cross. Le nom de la rue Conroy, dans le quartier St-Jean, fut donné à l'une des rues Ste-Croix; on n'indique pas la date de ce changement.

Par le règlement 289, en 1890, une rue Ste-Hélène, à St-Sauveur, devint d'Iberville; deux rues St-André, dans le même quartier, devinrent, respectivement, Marie de l'Incarnation et Hermine; une rue Ste-Anne également à St-Sauveur, s'appela Dollard; la rue St-Michel, dont une partie se trouvait dans le quartier Jacques-Cartier et l'autre dans St-Sauveur, fut désignée comme le prolongement de la rue Arago; une autre rue St-Michel devint Carillon; toujours en vertu du même règlement, une partie de la rue Parent, entre les rues St-Ours et St-Joseph, fut nommée d'Argenson; on donna le nom de Tracy à la rue Arthémise, dans St-Sauveur; la rue Arthur, à la basse-ville, fut désignée comme le prolongement de la rue St-Paul; la rue St-Augustin, à St-Sauveur, s'ajouta à la rue Franklin, tandis qu'une autre rue St-Augustin fut appelée Laviolette; on changea le nom de St-Henri en celui de Bagot; la rue Colomb remplaça une rue St-Georges, dans St-Sauveur, et la rue Montcalm une rue St-Louis.

Les rues Gosford, entre Prince-Edouard et de Varennes, à St-Roch, et St-André, à la basse-ville, étaient nommées Anderson et Leadenhall, respectivement, avant

l'adoption du règlement 296, le 19 décembre, 1890; jusqu'à cette date également, la partie de la côte d'Abraham située entre la côte Ste-Geneviève et la rue d'Aiguillon portait le nom de côte St-Georges.

En 1891, le règlement 304, adopté le 28 août, changeait le nom de la rue Albert en celui de Durocher; en 1896, le 7 avril, le règlement 342 donnait à une rue Stuart, à St-Sauveur, le nom d'Alleyn, tandis qu'une autre rue Stuart, à St-Roch, fut alors nommée Langevin.

La rue Stuart, dans le quartier St-Jean, a subi plusieurs transformations. Par le règlement 296 on la désigna sous le nom de Murray; on avait jusque là écrit Stewart. Le règlement 342 rendit à ce nom l'orthographe de Stuart.

Par le règlement 392, du 14 octobre, 1904, la rue Aberdeen fut prolongée par la rue Frémont située entre les rues de Salaberry et Casault. En 1913, le règlement 163 nommait McWilliam la rue des Anges, située entre les rues Ste-Angèle et d'Auteuil. Une rue St-Joachim, à St-Sauveur, avait été nommée Tessier, en vertu du règlement 342.

En 1917, par le règlement 33, un nouveau prolongement de la rue Aberdeen fut réalisé par la rue Vauquelin située entre les avenues Bourlamaque et des Erables; la septième rue, à Stadacona, devint de l'Acadie; le nom de Turgeon, à Limoilou, fut remplacé par St-Adélarde; celui d'Aiguebelle par Evangéline. D'autres rues sont encore rebaptisées, en 1917, par le même règlement. La rue des Saints Anges, à St-Malo, est remplacée par la rue Bouffard; la rue Annie devient Bourdon, à Limoilou; le chemin de l'Aqueduc, à St-Sauveur, s'appellera désormais Verdun; la rue Parent, entre St-Joseph et St-Ambroise, est désignée comme d'Argenson; les 1ère, 2ème et 3ème avenues, à Stadacona, porteront, respectivement, les noms de Dorchester, d'avenue François Ier et de de Meulles. La rue d'Assise, dans Limoilou, était la 3ème rue, au Domaine Lairet, avant l'adoption de ce règlement 33.

Ce fut en 1921, par le règlement 33d, que le nom de côte Badelard remplaça celui de côte de la Nègresse située entre les rues Laviguer et Arago.

La rue d'Argenson, qui reliait le Boulevard Langevin et la rue St-Ambroise, porte, aujourd'hui, celui de **Notre-Dame des Anges, en vertu du règlement 33k adopté le 6 juillet, 1923**".

Dans un récent rapport, que M. Valère Desjardins vient de soumettre à S. H. le Maire et à messieurs les échevins de la cité de Québec, nous trouvons encore quelques notes fort intéressantes sur les rues du vieux Québec. Nous en donnons quelques extraits, afin de continuer la nomenclature dont l'inauguration avait lieu l'année dernière, grâce aux recherches patientes de l'archiviste-statisticien de la cité de Québec.

"J'ai donné un aperçu, l'an dernier, des noms des rues de Québec, et l'on a manifesté, en certains milieux, beaucoup d'intérêt à cette partie de mon rapport de l'année 1930-31. Afin d'ajouter des précisions à ce travail je suis heureux de pouvoir publier maintenant la nomenclature d'un certains nombre d'autres rues. Par le règlement portant le numéro 33, daté du 20 avril, 1917, on a donné les noms d'Avenue des Alliés, d'Arthur Buies, de Baldwin, de Bégin, de Callières, de Calixa Lavallée, de Dessane, de Drucourt, de Boulevard de l'Entente à des rues du quartier Montcalm, à l'ouest de l'Avenue de Salaberry. Plusieurs rues du quartier St-Sauveur, à St-Malo, particulièrement, ont aussi été baptisées des noms de Père Arnaud, d'Avagour et de Beauharnois.

On a profité de la même occasion pour nommer de

Beaujeu la rue St-Simon, à Limoilou; Saunders, une rue Bégin, dans Montcalm; pour changer en Carignan-Salières la rue Belleau, et remplacer le Boulevard Garneau par le Boulevard Benoît XV, ces deux rues dans Limoilou. La deuxième rue à Stadacona est alors devenue la rue Bibaud, et la troisième, la rue de Bernières. On a donné le nom d'Avenue Boiscler au Chemin des Commissaires, à Limoilou, et celui de Ventadour à une rue Bougainville. La rue Lagedoc, dans le même quartier, devint le Breton, tandis que la rue Cadillac fut appelée de la Galissonnière. La cinquième rue à Stadacona fut désignée sous le nom de Daniel, toujours en vertu du règlement 33, du 20 avril 1917, de même qu'à la première avenue, à cet endroit, on donna le nom de Dorchester, dont elle était la continuation normale. On voit alors apparaître le nom de la rue Emérillon, dans Limoilou, celui de l'Espinay, au lieu de route de Salaberry croisant le Chemin de la Canardière, près des limites de la ville, du côté de Giffard. La rue Courcelle remplace alors une rue Charlevoix, dans St-Sauveur.

La rue St-Amadou, dans Limoilou, porte ce nom depuis le 1er avril, 1921, par le règlement 33d; en 1922, par le règlement 33h, le 28 avril, une rue Bégon est nommée Maréchal Foch, dans Montcalm. L'Avenue de Bernières, dans St-Jean et Montcalm, longeant le Parc des Champs de Batailles, est désignée sous le nom St-Ours, le 6 juillet, 1923, et, dès le 24 du même mois, celui qu'elle porte actuellement lui est attribué; les deux règlements à ce sujet sont numérotés 33k et 33l.

Le règlement 289, du 18 avril, 1890, nommait Charrest une rue Bélair, dans le quartier Jacques-Cartier, aujourd'hui St-Roch, et Boisseau une rue Ste-Elizabeth, dans St-Sauveur; une rue Ste-Catherine devint alors la rue Rameau, et la rue Châteauguay remplaça les rues St-Ovide, Hamel et St-Philippe, tandis que la rue Cheynet devenait Chénier, encore dans le quartier St-Sauveur. Deux autres rues du même quartier, Joséphine et St-Georges, deviennent, par le même règlement 289, les rues Colbert et Colomb; la rue De Courcelles succède à une rue O'Connell; on remplace une rue St-Flavien, dans St-Sauveur, également, par la rue Kirouac.

Plusieurs rues ont changé de nom par le règlement 33 déjà mentionné. Le chemin St-Charles, dans St-Sauveur, devient une partie de la rue St-Vallier; les rues St-Nazaires et Lee, dans les quartiers St-Jean et Montcalm, sont appelées Crémazie, dont elles constituent, en fait, le prolongement; une rue Tourangeau, à St-Roch, devient St-Crépin, dans le même quartier, une rue Fontaine est nommée Dablon; une rue St-Eugène, dans St-Sauveur, s'appelle St-Malo; la rue Lafayette remplace, dans le même quartier, St-Raphael, tandis que la rue des Stigmates devient la rue des Franciscains, dans Montcalm, et, dans le même quartier, la rue Fontaine Manseau est nommée Candiac.

La rue Bédard, entre le boulevard Langelier et la rue St-Ambroise devint, le 12 mai 1911, partie de la rue St-François, à St-Sauveur; la ruelle Rioux, à la Basse-Ville, portait le nom de Buteau, avant l'adoption du règlement 368, daté du premier juin 1900; une rue St-Charles, au Palais, devient, par le règlement 289, du 18 avril 1890, partie de la rue St-Vallier; l'avenue Chauveau, à la Haute-Ville, est ainsi nommée en 1898, le 3 juin, par le règlement 355 qui est confirmé, le 20 avril 1900, par le règlement 364 désignant aussi la rue Chevrière, à St-Sauveur; l'avenue St-Denis, sur le Cap, succède à la rue St-Denis par le règlement 342, du 7 avril 1896; l'avenue Dufferin, qui relie la rue Dauphine à la Grande-Allée, en passant en face des édifices du Parlement, est appelée ainsi par le règlement 324, du 23 février, 1894; par le règlement 296, du 19 décembre

1890, la rue Richmond dans le quartier St-Jean devient Ste-Cécile; cette dernière appellation est changée en Martello, le 11 avril 1913, par le règlement 16c, et, en Lavigneur, nom actuel, par le règlement 16d, du 6 mars 1914; la rue Du Pont à St-Roch, porte le nom de Craig jusqu'au 7 avril 1876, alors que le règlement 251 décrète le nom actuellement connu.

Plusieurs autres désignations du règlement 33 modifient les noms de diverses rues. Par le règlement 33b, du 23 mars 1920, la rue St-Malo devient Montmartre; par le règlement 33f du 18 novembre 1921, une nouvelle rue est appelée Eymard, dans Montcalm; dans le même quartier, le Chemin de la Prison devient l'avenue Briand, par le règlement 33g, du 31 mars 1922; la rue Legaré, à la Basse-Ville, succède à Brewery Lane, le 6 juillet 1923, par le règlement 33k, en vertu duquel on baptise une avenue des Bouleaux, à Limoilou, de même que la rue de la Capricieuse et l'avenue des Chênes; puis l'avenue Désy, dans Montcalm, qui, le 20 avril 1917, par le règlement 33, avait été appelée rue Décy; par le règlement 33v, du 10 janvier 1930, on nomme Casot une rue du quartier Montcalm.

En 1838, on signale une rue de Léry, à la Porte Hope, près des Remparts, non loin de la Côte de la Canoterie, au bas de la rue Ste-Famille. Dans le quartier Champlain, vers 1825, on trouve, d'après les livres des évaluateurs de la Cité, une rue Carleton. D'après la tradition, la rue qui longe le mur de la porte St-Jean à la porte Kent, du côté de la place Montcalm, a été nommée Calèche par les charretiers qui y avaient leur poste; chez les anciens cette appellation était familière, alors que de nos jours, bien peu son au courant de ce nom.

La nomenclature serait encore trop longue pour la continuer dans ce rapport. Je compte avoir l'occasion d'y revenir afin de la compléter.

Un talent à cultiver

(Suite de la page 22)

Elle représente, deux boeufs non pas "traînant d'un pas tranquille et lent dans Paris le monarque indolent", mais qui, calme et impassibles, le torse gonflé sous l'effort, les muscles tendus, s'emploient au moyen d'une puissante chaîne, à arracher une énorme souche de pin, profondément enracinée dans le sol. Ils sont suivis des deux défricheurs qui, s'appêtant à couper, avec leurs haches, les derniers liens qui rattachent à la terre l'arbre séculaire, cependant que le "toucheux" menace du geste et de la parole les boeufs, aux narines desquels un petit chien bondit comme pour les narguer et ainsi aviver leur effort. Tout près, les "frocs" de travail de défricheurs, mis de côté pour la suprême attaque, avec, à côté, la cruche d'eau fraîche pour étancher leur soif, si tôt le colosse des forêts renversé sans retour.

Comme on le voit, c'est surtout à reproduire des scènes rustiques que l'habileté du jeune artiste canadien s'est exercée.

Les touristes américains, qui circulent sur la route nationale de Québec à Rivière-du-Loup, ne manquent jamais d'arrêter à l'échoppe de Bourgault, heureux de rapporter du Québec quelques statuettes ou plaquettes fabriquées par lui et d'encourager ainsi un jeune maître de l'art paysan.

Il est à souhaiter que ce jeune canadien reçoive également l'encouragement de ses compatriotes et qu'ils se fassent un devoir au cours de leurs randonnées de vala route nationale, pour visiter l'atelier de M. Bourgault. cances, d'arrêter à St-Jean-Port-Joli, sur le parcours de

J. C. P.

UN ANCETRE DE FRANCE

Claude Charland dit Franceur 1618 (?) - 1705

Sommaire : Les deux mariages à Québec. — I. En France, 1^o Châteauroux et Déols. — 2^o L'information incomplète. — II En Nouvelle-France. 1^o Québec, Sillery, l'Île d'Orléans. — 2^o La descendance.

PAR FILIOLUS

(Suite)

Nous avons fait une excursion aux alentours; le jour baisse et il faut rentrer en ville. Demain chez Monsieur Hubert.

De quoi demain sera-t-il fait ?

* * *

Fait de bien peu de chose. Nous le sentons, nous en sommes sûr, et la nuit est inquiète. *Desinit in piscem*. Si notre beau rêve, cette belle "France de nos Pères", où il ne reste rien de notre PÈRE, allait finir en "queue de poisson!"

Jeudi matin, 9 heures. Monsieur Hubert est déjà à son bureau. De loin, je l'ai guetté venir. À peine suis-je entré moi-même que Monsieur Couturier — comment oublier son nom ? — apporte les fameux documents. Grand merci, mais l'attrait a disparu depuis la veille, depuis longtemps. 1629 : c'est ancien, mais encore trop jeune. Aux funérailles de Claude Charland, le 22 janvier 1705, le registre de la Sainte-Famille le dit "âgé de octante-sept (87) ans". Mettons un chiffre approximatif, un peu d'exagération comme il arrive souvent lorsqu'il s'agit des vieux, "ces pauvres vieux"! il n'est guère vraisemblable que l'erreur soit d'une dizaine d'années d'un seul coup. Otez-en quelques-unes, même cinq ou six à votre gré, cela donne comme date de naissance, dans le premier cas et par un facile calcul, 1618; dans le second, 1623, 1624, et vous voyez qu'il reste de la marge. Mgr Tanguay donne 1626. On ne sait sur quel document il s'appuie.

Quand l'attrait a disparu, il peut y avoir quelque autre motif de rester, de paraître s'occuper, et donc je feuillette. Ces vieux papiers, ces feuilles volantes, ne sont que des bribes, des épaves : au plus, 10 ou 12 ans de suite, et puis des lacunes; encore quelques années, et encore d'autres lacunes. Ainsi de suite, tout le long du dix-septième et du dix-huitième siècle. Nulle part un seul homonyme, et c'est à croire qu'il n'en a jamais existé, du moins à Châteauroux.

Que faire ? Il y a un train pour Paris à onze heures trois quarts. Je prends une subite résolution. Je dis adieu à Monsieur Hubert, à qui je promets d'envoyer plus tard, dès mon retour en Canada, une liste aussi complète que possible des Berrichons émigrés autrefois en notre pays. Je n'ose pas déranger M. le curé de Saint-Christophe et lui écrirai plutôt. M. Beulay est absent au Palais de Justice. Il reste une demi-heure. Je vais à Saint-André et fais une prière pour les douze cents braves de Châteauroux tués à l'ennemi pendant la Grande-Guerre. Je regrette de n'avoir pas vu deux manuscrits précieux : l'un, une copie ancienne de la *Chanson de Roland*; l'autre, un *Bréviaire de Paris*, merveilleux vélin, dit-on, orné de cinquante-sept miniatures remarquables de finesse et

de coloris, tous deux à la bibliothèque municipale. Et combien d'autres regrets j'emporte de la chère petite ville que je ne reverrai plus, où je laisse des amis très chers, ceux qui m'ont accueilli, la veille, comme un frère!

Mais la vie est ainsi faite, et partons sans regarder derrière nous.

À la gare, une grande voix : "Train pour Paris. En voiture, Messieurs et Dames; en voiture, s'il vous plaît."

EN NOUVELLE-FRANCE

Il semble, disions-nous, que les Pères Jésuites aient pris soin de Claude Charland, nouveau "débarqué", et de ses affaires. Peut-être était-il venu avec eux, avec l'un d'eux; peut-être avait-il eu connaissance de ces fameuses *Relations* qui circulaient en France de mains en mains et qui ont plus fait, on le sait bien, incomparablement plus pour la colonisation de la Nouvelle-France, que les plus adroites et raffinées réclames des ministères publics.

On s'en souvient, un Jacob Desbordes était l'un des trois entrepreneurs pour la construction de l'église de Québec commencée par les Pères Jésuites en 1648. Nous nous demandions alors, nous nous demandons encore s'il était parent, plus ou moins proche de Jacqueline, première femme de Claude, et les bons Pères se seraient-ils intéressés à leur mariage? En tout cas c'est le supérieur, le R. P. Jean de Quen, "recteur de l'Eglise de Kébec" (*restor ecclesial Kebecensis*), comme il signait le 21 octobre 1641, qui préside la cérémonie. Le R. P. Vimont y assiste et rédige l'acte de sa fine écriture légendaire et souvent illisible. À propos, l'église paroissiale ne devait être achevée, c'est-à-dire logeable, qu'en 1657, et par conséquent, ce n'est pas là mais dans la Maison des Cent-Associés qu'est scellée cette union pour la vie. La scène se passe à l'encoignure actuelle des rues Sainte-Anne et Desjardins, à l'endroit maintenant occupé par la cathédrale anglicane, et pour tout dire, il est arrivé une ou deux fois à *Filiolus* d'aller jusqu'au perron de cette église, pour marcher un peu, comme à Châteauroux, dans les pas du premier Charland venu s'échouer sur nos "arpents de neige". On se rappelle que le mariage eut lieu le 8 janvier 1652. Après l'incendie de Notre-Dame-de-la-Récouvrance en 1640, M. de Gand avait permis aux Jésuites de se retirer au premier étage de la maison et de convertir le deuxième en chapelle provisoire, d'ailleurs suffisante, l'édifice mesurant 80 pieds de longueur, tout comme la nouvelle église en construction.

Quinze jours plus tard, le Père de Quen apparaît dans un acte notarié pour nous très important et qu'il faut citer. En même temps qu'il est "recteur à Qué-

bec", il est supérieur de la résidence des Jésuites à Sillery, et comme tel, il comparait avec Claude Charland dit Francoeur, "habitant du dit Sillery", devant maître Rolland Godet le 23 janvier 1652. Il s'agit de la "concession, au dit lieu, d'une terre de la consistance de deux arpents en front sur le grand fleuve Saint-Laurent et de vingt arpents en profondeur, à partir de la sapinière qui est sur la côte donnant sur le dit fleuve Saint-Laurent... Le dit Père de Quen accorde au dit Charland le droit de pêche sur l'étendue de son terrain, l'obligeant à faire sa part d'un "chemin commode" (pour descendre à la grève). Les autres conditions sont également faciles : vingt sous de rente foncière et deux poules ou chapons; faire défricher sa terre; faire moudre son grain au moulin qui sera bâti sur les terres seigneuriales des sauvages... Il a pour voisins : d'un côté, Gilles Hénart, de l'autre, Pierre Masse.

Un autre acte passé le même jour devant Guillaume Audouart, nouveau "titre de concession donné par le même Père de Quen au dit Pierre Masse", nous fait connaître l'autre voisin de celui-ci. Mêmes formules, même étendue de terre, même obligation de faire sa part du "chemin commode", et puis d'un côté Claude Charland; de l'autre Jean Noël.

Mais où étaient ces concessions? A Sillery, sur le bord du fleuve, le monument du Père Ennemond Massé indique l'emplacement de l'ancienne résidence des Pères Jésuites et de l'église bâtie en 1639 par le commandeur de Sillery. En suivant la montée on arrive à la route actuelle du Cap-Rouge, et tournant à gauche, on trouve, à moins d'un mille de distance, un vaste enclos où, pendant la Grande-Guerre, le gouvernement fédéral fit faire de l'entraînement à nos soldats. Tout ce terrain avait été acheté de M. Gustave Stuart, et notons ici quelques lignes de feu M. l'abbé Scott (*Notre-Dame-de-Sainte-Foy*, 1902, p. 427) : "A lui seul, M. G. Stuart possède, sur une largeur de près de quinze arpents, toute la plus belle partie des anciennes concessions de Jean Noël, de Pierre Masse, de Claude Charland, de Gilles Hénard et de Jean de La Rue". Ce sont les noms que nous venons d'indiquer d'après les actes, et tout nous porte à croire que Claude Charland occupait le centre ou à peu près de l'enclos actuel. Notons en passant que le 17 octobre 1656, "Marie Gauchet, veuve de noble homme Jean Dupont" a fait cession de sa propriété à Jean Desbordes, peut-être le même que nous avons rencontré plus haut et qu'elle la tenait de Jean de La Rue, deuxième voisin de notre Claude et conséquemment de Jacqueline... sa parente (?) Ce rapprochement est significatif. On connaît quelques autres concessionnaires : l'Hôtel-Dieu, Nicolas Pelletier, Thomas Hayot, Nicolas Goupil, Jean Jobin, la dame de Lisle."

C'est très probablement sur le terrain même de Claude Charland que s'élevait le fameux "Fort Saint-François", souvent mentionné par nos historiens. La Mère de l'Incarnation le situait à "un quart de lieue de celui de Sillery" (*Lettre 2*), ce dernier destiné à protéger la résidence des Pères. Tous deux n'étaient peut-être que de simples palissades en bois, mais assez solides pour offrir une garantie contre les incursions des Iroquois.

Alentour du Saint-François-Xavier, d'après l'*Informatio* présentée au Saint-Siège par Monseigneur de Laval en 1661, environ trente familles habitaient ensemble; à tour de rôle, les hommes faisaient le guet, montaient la garde, sonnaient du cor à l'apparition

des sauvages, mettaient à l'abri les plus agiles et protégeaient, contre l'ennemi, à coups de mousquets, les retardataires, ainsi que les femmes et les enfants.

Or, le *Journal des Jésuites* raconte que "le 4 juin 1659 Francoeur fut poursuivi, un matin, dans son champ, par trois Iroquois au Fort St-Xavier, et eût été pris si ceux du dit fort ne fussent venus à son secours. Ensuite, M. le Gouverneur envoya dresser des embuscades vers ces quartiers par trois escouades de français, d'algonguins et hurons" (p. 258).

En 1659, Charland dit Francoeur, on le pense bien, était père de famille et le sera encore plusieurs fois dans la suite. Le vieux *Liber baptisatorum* dit "de Sillery", conservé à l'archevêché de Québec, est des plus intéressants, des plus recherchés, en ce qu'il nous fait connaître les différents postes visités par les Jésuites à cette lointaine époque, depuis Québec, par exemple, jusqu'à Tadoussac. Nombre d'enfants de nos anciens colons, nombre de familles ne se trouvent que là. Il peut y avoir, par ci par là, quelques lacunes, quelques erreurs, mais en général faciles à corriger si l'on poursuit les recherches, en particulier, par exemple, pour ce qui concerne notre Jacqueline : au lieu de son nom à elle le nom de son lieu d'origine, et encore assez maltraités tous les deux, soit : Jacobine Ruel pour Jacqueline... née à Rueil.

Nous viendrons aux détails plus loin dans un tableau filiatif au complet, et bornons-nous à noter pour le moment : le baptême de Joseph-Noël, le 27 novembre 1652; un autre enfant ondoyé par Guillaume Audouart et cérémonies suppléées par le Père Albanel le 18 février 1655. Le registre dit : *in periculo mortis* (en danger de mort) et de fait l'enfant dut mourir tout jeune. En tout cas, on ne trouve plus de lui nulle part aucune trace. Troisième et dernier baptême à Sillery : Denis-Hyacinthe, le 31 janvier 1656.

Le 13 juin 1657, la chapelle est incendiée, et il n'est pas question d'offices religieux à Sillery jusqu'à 1660 inclusivement. Cette année-là, le 19 avril, Jacqueline Bordes ou Desbordes est inhumée dans le cimetière attenant à la cathédrale.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire depuis 1656, qu'est devenu notre Claude? Impossible de le savoir au juste, mais une conjecture est permise. La chapelle où il a fréquenté cinq ou six ans n'existe plus, nous venons de le dire. Presque tous les Charland que nous avons connus nous ont paru être — et d'ailleurs ils le reconnaissaient eux-mêmes — des gens excessivement nerveux, tenant ce tempérament, disaient-ils, de leur ancêtre, du choc terrible que celui-ci avait dû éprouver à la vue des Iroquois prêts à le mettre à mort. Question d'hérédité, et lisez là-dessus, si vous en avez le goût ou la patience, quelques oeuvres de Paul Bourget. A ce compte-là, la crainte d'un nouveau danger pour sa femme et ses petits enfants, sans parler de lui-même, cette crainte ajoutée au regret de n'avoir plus "le bon Dieu" près de lui, ne l'aurait-elle pas décidé à quitter le fort Saint-François et tous les amis qu'il s'y était créés?

En tout cas, ainsi qu'on l'a vu, il épouse en secondes noces, à Québec, le 16 septembre 1661, Jeanne Pelletier, parisienne de 21-22 ans, et de bonne santé si l'on en juge par le nombre d'enfants qu'elle lui donna. Qu'il suffise, pour l'instant, de les nommer avec l'année de leur naissance, en attendant le tableau promis ci-dessus : Jean, 1663; Anne, 1664; Marie-Anne, 1666; Michelle, 1667; Marie, 1669; Gabriel,

1671; Claude, 1672; Joseph, 1675; Louise, 1676; Geneviève, 1679.

Les baptêmes de Jean et d'Anne eurent lieu au Château-Richer, ce qui ne signifie pas que les parents fussent établis en cette paroisse. L'acte suivant indique le nouveau domicile, et nous apprenons en même temps une grande nouvelle :

"Le 24 septembre 1662, par devant Guillaume Audouart, notaire, fust présent en sa personne Claude Charlant dit Francoeur demeurant en la *Seigneurie de Lirec, Isle d'Orléans*, lequel a reconnu, confessé avoir vendu, cédé, transporté et délaissé dès maintenant et a promis garantir de tout trouble et empêchement généralement quelconque, *sauf l'invasion des Iroquois*, à Pierre Pluchon, une habitation sise au fort Saint-François, entre le Cap-Rouge et Sillery consistant en deux arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur quarante arpents et tiers de profondeur, tenant d'un côté, etc." (*Greffe d'Audouart*, No 1164).

Sans vanité de famille, on peut reconnaître que ce vieux Charland avait le sens des affaires et ne manquait pas d'esprit. On a remarqué la clause relative aux Iroquois.

Le 22 octobre suivant, le nouvel insulaire donne un reçu du prix total de sa vente : 200 livres. S'il n'est pas bien riche avec cela, au moins il se sent chez lui et en sûreté, le "bout de l'île", comme on l'appelle encore aujourd'hui, étant gardé par le Fort des Hurons.

Les registres de la Sainte-Famille commencent à 1666, ce qui veut dire qu'il n'y eut pas là de prêtre résident avant cette date. Un missionnaire passait de temps en temps; ou bien on pouvait aller pour ses devoirs religieux à la chapelle des Jésuites, chez les Hurons, mais c'était un peu loin, et pourquoi ne pas traverser au Château-Richer, l'été en canot, l'hiver en carriole, sur le pont de glace! Quoi de plus facile et de plus agréable, en attendant le Pont Taschereau! En tout cas, les baptêmes de Jean et d'Anne ont pu être pour cela d'excellentes occasions, et vous voyez d'ici les deux fêtes que cela occasionnait "aller et retour".

Les 200 livres de Pluchon avaient dû profiter. De fait, en 1666, Charland-Francoeur obtient une concession. À quel endroit précis? La carte de l'ingénieur Villeneuve, dressée en 1689, nous renseigne assez bien, faite, comme on dit, "à l'échelle", et non par à peu près. À quelque distance en avant de l'église, deux petits carrés noirs au dessus du numéro 39 font lire sur la légende, au bas du plan : "Claude Charland dit Francoeur" et un troisième, à gauche, No 30 : "Four à chaux au dit Francoeur".

"Four à chaux" c'est assez clair et pourrait faire conjecturer que le "dit Francoeur" s'occupait de maçonnerie, de construction, étant donné que, à cette époque, on bâtissait généralement en pierre comme en France, la pierre pouvant se trouver partout, tandis que le bois avait besoin d'équarrissage et servait d'ailleurs pour le feu. Comment blâmer nos ancêtres, à l'heure surtout où j'écris ces lignes par 15 degrés sous zéro (11 février 19...), d'avoir brûlé tant de bonnes choses, à commencer peut-être par leurs vieux papiers, leur correspondance d'outre-mer, etc, etc?

Charland pouvait bien être en même temps agriculteur, car en ce temps-là, combien de colons, même des "gros bonnets", cumulaient pour vivre! Quand on songe, par exemple, qu'un notaire — heureusement, il n'y avait pas d'avocats — gagnait 30, 40, 50

sous pour un acte de deux, trois, quatre pages, grand format et d'écriture serrée, ou bien ne se faisait pas payer du tout! L'heureux temps!

Nous pouvons donc supposer que l'un des carrés du plan était la maison de l'ancêtre, l'autre, sa grange. Le 8 mai 1667, le notaire Rageot (*greffe* No 100) signe un "bail de vache par veuve Louis d'Aillebout" — oui la veuve du ci-devant gouverneur — "à Jeanne Pelletier, épouse de Claude Charland". Le recensement de 1681 donne à celui-ci, à part un fusil, sept bêtes à cornes et vingt arpents en valeur. Mais à la distance où nous sommes de ce lointain passé, et l'information faisant défaut, ici comme en France, il ne faut jurer de rien. Joseph-Noël et Denis-Hyacinthe se sont mariés à la Sainte-Famille, le premier en 1682, le second en 1681, et si en 1689, date du plan de Villeneuve, ils sont domiciliés à Saint-Jean sur le côté sud de l'île, ce peut ne pas être depuis longtemps, et leur père a pu leur bâtir, pour l'un ou pour l'autre ou pour les deux à la fois, une maison proche de la sienne. Anne aussi est mariée de l'année précédente, Madame René Beaucher; Marie-Anne également depuis 1686, Madame Jacques Gendron, et même à leur égard, ne peut-on pas imaginer un cadeau de noces? Mais, dira-t-on peut-être : les bêtes à cornes!! Les bêtes à cornes ont pu se loger ailleurs, dans un appenti quelconque. Le plan se donne la peine de nommer une douzaine de granges : celles d'Abel Turcotte, de Claude Plante, de Monsieur Lamy, curé de la paroisse, neuf ou dix autres encore; pourquoi ne mentionne-t-il pas celle de Claude Charland, s'il en avait une?

Mais tout à l'heure, nous cherchions un "endroit précis" pour placer ce numéro 39. *L'échelle* de Villeneuve; une visite sur les lieux (en 1918) avec un ami bien documenté; quelques actes notariés, cités par lui, nous l'ont probablement fait trouver et ce serait sur le site alors occupé par la maison de Monsieur Jacques Faucher. À gauche, en contre-bas du terrain, on pouvait voir quelques restes d'un mur de pierre dessinant le solage d'une maison de modestes mesures comme on les bâtissait autrefois; à côté, un puits, quoique à très peu de distance, un ruisseau assez large suivit la pente jusqu'au fleuve. On imagine ce que l'ami disait au visiteur : "Ce doit être ici l'ancienne propriété de votre ancêtre. Elle est passée de lui à Gabriel probablement après le départ de Noël et de Denis pour Saint-Jean; Gabriel l'a transmise en 1746 à son fils Joseph-Marie, époux en secondes noces de Marguerite Thivierge, fille d'Hippolyte, un gros personnage de l'île; Joseph-Marie, "avancé en âge", l'a cédée à sa fille Madeleine, en 1782, à l'occasion de son mariage avec Pierre Paquet. À partir de cette date, on ne trouve plus guère de vos homonymes à la Sainte-Famille. Madeleine, naturellement dut suivre son mari à Saint-Nicolas où il s'était établi ou voulait s'établir. Germain, son frère, alla plus tard l'y rejoindre. Jean-Baptiste était déjà à Saint-Augustin, d'autres dans la région de Montréal ou ailleurs, car j'ai entendu dire que Joseph-Marie, leur père, avait eu de ses deux femmes une vingtaine d'enfants, dont une bonne douzaine de garçons. Mettons que quelques-uns soient morts ou restés célibataires, les autres, s'ils ont convolé, "selon l'usage antique et solennel," ont dû laisser une riche descendance. Ce serait un énorme travail que de la rechercher toute, mais vous-même ou quelqu'un des vôtres devriez tenter l'entreprise".

L'ami continuait et c'était bien intéressant tou-

jour. "Vous vous souvenez aussi que les Soeurs de la Congrégation, je veux dire Soeur Marie Barbier et Soeur Anne Hioux, venues à la Sainte-Famille dans l'automne de 1685 pour fonder un couvent-école, avaient dû, leur maison n'étant pas prête, se loger tout l'hiver dans le voisinage de l'église, et ne serait-ce pas ici même, dans l'une ou l'autre des deux maisons de Claude Charland, ou même chez lui qu'elles auraient trouvé cet abri? D'autres soutiennent, il est vrai, que ce fut chez la veuve Gaulin, mais c'était beaucoup plus loin de l'église, vers le nord, et ce l'était déjà bien assez de ce côté-ci quand, par les chemins d'hiver, il fallait aller à la messe tous les matins. Toutefois, comme je n'ai pas de preuves, je ne puis rien affirmer".

Encore moins *Filiolus* oserait-il trancher la question. Ce qui, cependant, paraît certain, c'est que, au moins depuis l'arrivée des Soeurs, garçons et filles Charland savaient lire et écrire. On a trop souvent et trop pathétiquement déploré l'ignorance des anciens Canadiens. On devrait savoir que la vieille formule : "N'a pu signer" ne veut pas dire autre chose le plus souvent que : "N'a pas voulu signer, n'a pas jugé à propos, n'a pas été requis de signer"; s'est souvenu d'une autre formule jadis en grand usage : "Monsieur Un tel, en sa qualité de gentilhomme, a déclaré ne savoir signer". Encore aujourd'hui, dans la Belgique wallonne : "je ne sais pas", et par exemple "je ne sais pas sortir" signifie "je ne puis pas sortir". Mais laissons ces détails, et voyons plutôt, admirons plutôt dans les registres d'églises ou les actes des notaires les jolies signatures de Joseph Charland, de Gabriel Charland, de Geneviève Charland, de Marie-Angélique Charland. D'après le regretté Philéas Gagnon, ancien archiviste de notre Province, l'ancêtre lui-même savait tenir une plume et signait "Claude Charlan", le *d* final supprimé, comme on le voit.

* * *

Quelques notes encore et nous allons bientôt finir.

Rappelons d'abord un badinage du regretté Joseph-Edmond Roy. On sait que, en 1776, l'Angleterre, craignant une nouvelle invasion américaine chez nous, obtint de l'Allemagne 4,300 hommes de troupe, envoyés tout exprès pour lui conserver sa nouvelle et précieuse colonie. Jusqu'en 1783, calme parfait, de sorte que les "Brunswickers", ainsi qu'on les appelait, devenaient libres de retourner chez eux. Plusieurs centaines cependant, ceux-là surtout qui avaient su plaire aux "jeunes et gentilles Canadiennes", prirent femmes tout naturellement, et se répandirent partout en Canada, notamment à Saint-Gilles, où ils formèrent toute une colonie. De là surtout ils rayonnèrent aux alentours, à Saint-Nicolas, à Québec, à Montréal, etc.

(A suivre.)

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

— QUEBEC.

Fondée en 1910

Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS REGULIERS DU JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) Au cours de métiers

Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.

Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:

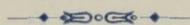
- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.

Province de Québec

SERVICE DES MINES



La Province produit des minerais de cuivre, de plomb, de zinc, d'or et d'argent, une grande variété de minéraux, entre autres l'amiante, la chromite, l'ilménite, la molybdénite, le feldspath, la magnésite, le mica, des ocre, du grenat, du graphite, du phosphate, des pyrites, du quartz et de la stéatite, ainsi qu'une grande variété de pierres d'ornement et de construction.

Le Rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1930, publié en quatre parties, contient les rapports suivants:

PARTIE A —

Opérations minières
et statistiques.

PARTIE B —

Région de la carte
Cadillac-Centre, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Cléricy-Joannèse, comtés d'Abitibi
et de Témiscamingue,
par L. V. Bell.

La mine d'or Vénus,
canton de Barraute, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Gaboury-Blondeau, comté de Témiscamingue,
par J. A. Retty.

Exploration géologique de la Côte Nord,
Escoumains à Forestville,
par Carl Faessler.

PARTIE C —

Gisements d'or et de cuivre des cantons
de Dubuisson et Bourlamaque,
comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

Gisements de molybdénite
du canton de LaCorne, comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

PARTIE D —

Gaz naturel dans la vallée
du Saint-Laurent, Québec,
par W. A. Parks.

Environs du lac Aylmer,
cantons de l'Est,
par F. Rê Burton.

Gisements d'amiante
dans le sud de Québec,
par Bertrand T. Denis.

Région de la carte de
Lesseps, péninsule de Gaspé,
par I. W. Jones.

Copie de la Loi des Mines et renseignements techniques concernant les mines et les ressources minérales de la Province peuvent être obtenus sur demande adressée au directeur du Service des Mines, Québec.

HONORABLE J.-E. PERRAULT,

Ministre des Mines



ESSENCES
SUPREME
 Exquisite

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
 Employez les Essences "SUPREME"
 DANS LE :
 Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
 Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences
 Fabriquées par
 "SUPREME" Enr. Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME"
 vous ferez un sirop de table délicieux,
 équivalent sinon meilleur au vrai sirop
 d'érable et à un prix très économique.